REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton

Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest. Ltée"

Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats Unis 1.50
[redacted] 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 27. EDMONTON, ALTA., JEUDI, 10 AVRIL, 1913. FONDE EN 1905.

La Victoire libérale s'affirme chaque jour

Libéraux de langue française votez pour les représentants de votre nationalité



HON. P. ED. LESSARD

Candidat dans le comté de St-Paul

L'hon. M. Lessard représentant l'un des comtés les plus vastes de la province, où l'immigration est particulièrement intense, a accompli une oeuvre importante. Il a obtenu pour son comté, où tout était à créer, des routes, des ponts, des traversiers gratuits, etc., en outre d'une ligne de chemin de fer actuellement en construction, qui doit relier St-Paul à Edmonton. L'Hon. P. Ed. Lessard a dirigé tous ses efforts pour amener dans le comté de St-Paul une nombreuse *immigration de colons de langue française.*



M. J. L. COTE,

Arpenteur fédéral.

Candidat dans le comté de Grouard. M. J. L. Côté, député d'Athabasca, se présente dans le nouveau comté de Grouard; l'intérêt qu'il prend au développement du nord, dont il connait merveilleusement les ressources, est un gage qu'il sera élu avec une forte majorité. M. Côté a pris fréquemment la parole en Chambre pour défendre la cause du développement du Nord.



M. L. BOUDREAU

Candidat dans le comté de St-Albert.

M. L. Boudreau a été élu pour la première fois au parlement d'Alberta en 1909; depuis cette époque il a consacré tous ses efforts à pourvoir aux besoins divers de son comté. M. L. Boudreau est très estimé dans toute la région et l'unanimité avec laquelle la convention libérale a adopté sa candidature est le présage d'une réélection avec une très forte majorité.



M. WILFRID GARIEPY

Avocat.

Candidat dans le comté de Beaver River. M. Wilfrid Gariépy se présente aux suffrages des électeurs avec, derrière lui, un passé *politique* qui est un sûr garant qu'il saura faire sa *marque personnelle* à la Chambre d'Alberta. M. W. Gariépy a été pendant plusieurs années conseiller municipal d'Edmonton; il est excellent orateur et possède une profonde expérience des choses publiques; il fera certainement honneur à notre nationalité au sein de l'Assemblée Législative d'Alberta.

UN MINISTRE CANADIEN-FRANCAIS SERA NOMME APRES LES ELECTIONS.

M. H. M. Martin, président de l'Association libérale, se déclare autorisé à faire connaître publiquement cette décision de l'hon. A. L. Sifton.

Au cours d'une récente assemblée des libéraux de langue française tenue à North Edmonton, M. H. Milton Martin, président de l'association libérale de notre ville, a rendu publique une nouvelle qui sera accueillie avec satisfaction par tous nos compatriotes.

L'hon. A. L. Sifton a formellement promis de confier l'un des portefeuilles de son cabinet à un député canadien-français aussitôt après les élections.

Le premier ministre d'Alberta a déclaré qu'en ce faisant son intention était de suivre l'exemple des autres gouvernements provinciaux du Dominion qui ont toujours réservé un portefeuille à un représentant de la nationalité canadienne-française.

NOMINATION DES CANDIDATS

Ainsi que nous l'avons annoncé précédmment, c'est aujourd'hui jeudi, 10 avril, qu'a lieu la nomination officielle des candidats aux élections provinciales du 17 avril.

L'heure à laquelle nous publions notre journal ne nous permet pas de donner la liste complète des nominations.

Voici celles qu'il nous a été possible de nous procurer avant trois heures de l'après-midi:

Edmonton

Libéraux:—Hon. C. W. Cross et Mackay;
Conservateurs:—W. A. Griesbach et A. F. Ewing.

Edmonton-Sud

Libéral:—Hon. A. C. Rutherford;
Conservateur:—H. Crawford.

St-Albert

Libéral:—L. Boudreau;
Conservateur:—H. L. Landry.

Grouard

Libéral:—J. L. Côté;
Conservateur:—O. Travers.

Beaver River

Libéral:—W. Gariépy;
Conservateur:— . . . .

Calgary N.

Libéral:—Geo. H. Ross;
Conservateur:—S. B. Hillocks.

Calgary S.

Libéral:—C. T. Jones;
Conservateur:—Dr. Blow.

L'HON. P. ED. LESSARD

est choisi par la Convention Libérale de St-Paul.

A la dernière heure un télégramme nous informe que l'hon. P. Ed. Lessard a été choisi unanimement par la Convention libérale du comté de St-Paul qui a eu lieu mercredi à St-Paul.



HON. A. G. MACKAY

Candidat à Edmonton.

AVANT LA VICTOIRE

D'un bout à l'autre de la province la lutte est ardemment engagée entre libéraux et conservateurs.

Depuis bientôt deux semaines, dans les villes comme à la campagne, nous assistons à d'âpres débats qui indiquent clairement l'importance qu'attachent à l'issue de cette lutte les partis adverses.

Mais, hâtons-nous de le dire, le résultat de cette mêlée électorale ne fait pas le moindre doute:

Le soir du 17 avril verra le triomphe libéral. Et cette conviction intime, qui s'impose pour quiconque suit attentivement les différentes phases de la campagne, les conservateurs que n'aveugle pas l'esprit de parti sont contraints eux-mêmes de la partager.

Libérale depuis l'époque de sa *création*, la *province* d'Alberta doit trop au régime dont elle bénéficie actuellement pour changer son allégeance politique.

La victoire que les libéraux remporteront jeudi prochain ne sera pas arrachée,—comme le fut celle de septembre 1911,— à un électorat sciemment trompé par des politiciens arrivistes. Elle sera la consécration consciente d'une administration intègre et clairvoyante à laquelle, après huit années, la province d'Alberta est redevable d'une prospérité définitive.

Nous avons publié dans notre précédent numéro une étude de ce que fut la dernière session de notre deuxième parlement.

Cette semaine nous complétons notre exposé de l'oeuvre des deux gouvernements libéraux qui se sont succédés à Edmonton depuis le 1er septembre 1905.

Que nos lecteurs lisent avec attention les divers articles qui composent cet exposé que nous aurions voulu plus long.

Ils pourront, à cette lecture, acquérir la conviction inébranlable que le gouvernement provincial est demeuré fidèle aux principes du *libéralisme*, qui demandent avant tout un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Sous l'administration Rutherford comme sous celle de l'hon. Sifton, nos gouvernants ont tendu leurs efforts vers un même idéal: le progrès incessant de la province par l'amélioration des conditions de vie matérielle et morale de la population.

Dans son impuissance à formuler des critiques pouvant être prises au sérieux, l'opposition peut chercher à dénigrer, par de viles manoeuvres, l'oeuvre du régime libéral; les électeurs ne se laisseront pas émouvoir par de telles sornettes.

Deux choses leur font un devoir d'approuver le gouvernement actuel: leur sens pratique d'hommes d'affaires et leur attachement aux principes libéraux.

Au jour du scrutin ils sauront tout ce qu'un vote libéral représente pour eux de progrès individuels et communs et en assurant une victoire triomphale au gouvernement Sifton, c'est une dure leçon qu'ils infligeront à M. Michener et à ses amis.

LE TELEPHONE PROVINCIAL

EST UNE MERVEILLE D'ORGANISATION.

Ce service a donné, depuis son installation, un bénéfice total de $407,592.45.

Le téléphone provincial d'Alberta passe à bon droit pour l'une des entreprises gouvernementales les *mieux organisées et administrées* du Canada.

Jusqu'à date ce réseau, outre les services immenses qu'il a rendu au public d'Alberta, a donné un bénéfice total de $407,592.45.

Durant l'année 1912 le bénéfice net a été de $62,283.45.

Le service téléphonique provincial est l'orgueil du gouvernement libéral et lorsque l'on considère la façon remarquable avec laquelle le réseau est administré tout en étant considérablement étendu d'année en année, on ne peut s'empêcher de sourire aux rodomontades de M. Michener criant à la maladministration des services provinciaux et assurant avec une présomption comique que lui seul peut sauver ces services de la ruine et les établir sur une base productive.

Au 31 décembre 1905, lorsque la province fit l'acquisition du réseau téléphonique Bell, il y avait en Alberta 430 milles de fils *téléphoniques mettant en communication* 24 bureaux.

Au 31 décembre 1912 notre réseau provincial s'étendait sur 7,457 milles mettant en communication 234 bureaux et en outre nous possédions 9,671 milles d'embranchements ruraux reliant entre eux 7,120 abonnés.

Durant l'année 1912 le revenu brut du service téléphonique atteignit $680,731.90.

Depuis l'achat du réseau par la province le revenu total a été de $2,087,444.81 au 31 décembre 1912; les frais d'exploitation et de réparations se sont montés à $1,679,852.36, laissant un bénéfice net total de $407,592.45.

Grâce aux efforts et à l'esprit d'entreprise du premier ministre *Sifton, personnellement responsable* de ce service, le public possède maintenant un réseau admirable valant $5,728,288.86.

Il serait beaucoup trop long, étant donné le peu de place dont nous disposons, d'entrer dans les détails de l'organisation du service du téléphone provincial. On *peut néanmoins se rendre compte* par les chiffres ci-dessus que ce service est administré de façon remarquable et que les intérêts du public sont servis doublement; 1e en étendant le réseau à tous les centres de la province; 2e en veillant à ce que l'exploitation du *réseau non seulement ne soit pas* onéreuse pour les finances publiques mais encore produise de beaux bénéfices.

M. Michener prétend qu'il faut augmenter nos sources de revenus et cesser des dépenses folles sous peine de courir à la banqueroute.

Le chef de l'opposition devrait bien méditer pendant une heure sur le rapport du département des *téléphones. Il ferait moins le* fanfaron.

LES CHEMINS DE FER EN ALBERTA

De 1911 à 1913 il a été construit plus de voies ferrées en Alberta que depuis la pose du premier rail du C.P.R. dans la province à venir jusqu'en 1910.

L'oeuvre du gouvernement Sifton, en ce qui concerne l'établissement des chemins de fer, se résume à ceci:

"De 1910 à 1913 il a été construit plus de voie ferrée en Alberta que depuis la pose du premier rail du C.P.R. dans la province à venir jusqu'en 1910."

Pour se convaincre de ce fait on n'a qu'à lire le rapport du ministre des chemins de fer d'Alberta, présenté à la dernière session, et qui met de façon éclatante en lumière l'activité intense avec laquelle les travaux de construction ont été poussés l'an dernier.

Au 31 décembre 1909 nous avions en Alberta 1,505 milles de voies ferrées; depuis cette époque il en a été construit 1,500.

Notre réseau provincial a donc doublé en trois ans et la construction en continue très active. En ce moment même les travaux ont repris presque généralement avec la disparition des gros froids:

Sous l'impulsion de la loi de garantie des obligations des nouvelles lignes les travaux seront ininterrompus pendant plusieurs années.

Le fait est indéniable: C'est la "politique de chemins de fer" du gouvernement Sifton qui a rendu la province d'Alberta célèbre dans toute l'Amérique du Nord pour la rapidité étonnante avec laquelle son réseau de voies ferrées s'est agrandi.

En 1905 nous n'avions en Alberta qu'une seule compagnie de chemin de fer, le C.P.R. Le gouvernement libéral comprit que l'intérêt de la province et de ses habitants exigeait que des compagnies rivales vinssent abolir la sorte de monopole détenu par le C.P.R. C'est alors que le gouvernement Rutherford décida de favoriser la construction de lignes par le C.N.R. et le G.T.P.

Ce faisant le gouvernement savait qu'il atteignait un double but: 1e obtenir la construction de li- compagnies; 2e contraindre le C. P. R. à étendre rapidement son réseau pour lutter contre ses concurrents.

Ce but fut pleinement atteint; en voici une preuve convaincante:

Le 4 octobre 1911, Sir Thomas Shaughnessy, président du C.P.R. déclarait, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie:

"Il sera nécessaire de construire des embranchements de plus en plus nombreux pour fournir des facilités de transport aux nombreux colons qui envahissent l'Ouest. Nous devrons même construire plus de lignes que nous ne le prévoyions, par suite de la garantie d'obligations accordée, par les gouvernement fédéral et provinciaux, à des autres compagnies de chemins de fer."

Ces paroles, dont l'autorité du président du C.P.R. ne permet pas de suspecter la sincérité est le plus bel éloge que l'on puisse faire de la clairvoyance du gouvernement libéral d'Alberta.

Le 31 décembre 1905 la compagnie du C.P.R. possédait en Alberta 1,060 milles de voies ferrées. Nous n'en avions pas d'autre et depuis sept ans le C.P.R. n'avait pas construit et mis en opération dans les province un seul mille de voie nouvelle.

Il fallut l'initiative prompte et intelligente du gouvernement Rutherford, continué dans son oeuvre par l'hon. Sifton pour vaincre cette inertie du C.P.R. si préjudiciable aux intérêts de l'Alberta.

Le C.P.R. avait mis 23 ans pour construire ces 1,060 milles de voie ferrée en Alberta. De tous les points de la province les colons demandaient de plus grandes facilités de transport, mais le C.P.R. occupé ailleurs par la concurrence que lui faisaient d'autres compagnies, n'accordait aucune attention aux plaintes et demandes des fermiers d'Alberta.

La compagnie du C.P.R. considérait l'Alberta comme un territoire tributaire où elle pensait bien que nulle autre compagnie n'oserait jamais venir la combattre.

(Suite à la page 7).

$7,000.000 DE ROUTES ET DE PONTS

Le programme du gouvernement Sifton comporte pour les 5 années à venir le vote d'un crédit annuel de $1,400,000 pour la construction de routes et de ponts en Alberta.

On parle fréquemment de la "*politique de bons chemins*" du gouvernement mais on connait peu les détails de cette "politique." Combien de personnes savent qu'en 1912 le gouvernement Sifton a consacré $1,200,000 à la construction de routes et de ponts dans l'étendue du territoire de la province?

Combien de personnes savent que l'on peut circuler en automobile sur plus de 5,000 milles de *routes possédées, construites* et entretenues par le gouvernement d'Alberta?

Combien de personnes savent que durant l'année 1912 le gouvernement libéral a construit 337 nouveaux ponts et réparé 126 anciens et que durant la même période six grands ponts d'acier ont été terminés, et que l'on a entrepris la construction de 9 autres ponts de ce genre?

Ce n'est là cependant qu'une faible partie du travail accompli sous la direction personnelle de l'hon. C. R. Mitchell, ingénieur civil et ministre des Travaux Publics.

Durant l'année 1912, 49 traversiers ont été constamment en service et ce gratuitement pour le seul avantage des populations rurales.

Le ministre a fait entreprendre la construction d'édifices importants et très utiles. Des arpentages ont été effectués pour la construction de nouvelles routes.

Le service des mines de charbon a fait également d'excellent travail au cours de l'année dernière. Au 31 décembre 1912 il y avait en Alberta 243 mines en exploitation, sur ce nombre 46 ne dataient que de quelques mois seulement. Il a été extrait du sous-sol de la province en 1912, 3,446,349 tonnes de charbon.

Ce que l'on doit à l'hon. Sifton.

Avant l'arrivée au pouvoir de l'hon. A. L. Sifton, les crédits pour la construction des ponts et des routes n'étaient empruntés qu'au revenu général et ils n'étaient annuellement que de $400,000 qui limitait considérablement les travaux à entreprendre.

Dès son arrivée au pouvoir l'hon. A. L. Sifton comprit que ces crédits étaient absolument insuffisants pour que la construction des routes et des ponts se maintint à la hauteur des progrès généraux.

A la session de 1912 il obtint l'autorisation de la Chambre de prendre, au compte du capital, une somme de $1,000,000, ce qui, ajouté aux $400,000 dérivés du Revenu, donnait un total annuel de $1,400,000 pour la construction de routes et de ponts sur une plus vaste échelle.

Le programme du gouvernement Sifton, sous ce rapport, est le plus progressif de toute l'Amérique du Nord. Jamais au Canada un gouvernement provincial n'avait encore fait preuve d'une initiative aussi entreprenante.

Non seulement le gouvernement construit vite et beaucoup, *mais il fait encore preuve dans* la répartition des travaux à entreprendre d'un esprit de justice appuyé sur une étude approfondie des *besoins* de chaque district, de la nature du sol et des conditions climatériques.

Le système inauguré par le gouvernement provincial comprend deux sortes de routes: Les grandes routes provinciales et les chemins ruraux. Dans chaque cas le travail est soigneusement dirigé de façon à donner la satisfaction la plus grande au coût minimum.

Le désir du gouvernement est que dans un délai de 5 ans, et après avoir dépensé dans ce but $7,400,000, la province d'Alberta soit pourvue d'un réseau de bonnes routes permettant à tous les fermiers de mener sans encombre les produits de ferme aux marchés qui seront alors très nombreux par suite de la construction de nombreuses voies ferrées.

La politique de chemins de fer du gouvernement Sifton a pour *conséquence directe* sa politique de bonnes routes; il faut en effet pour qu'une voie ferrée ait un trafic suffisant qu'elle desserve une *bande de territoire s'étendant* parallèlement à dix milles à droite et à gauche, or ce territoire ne peut être desservi que si les fermiers ont de bonnes routes leur permettant de se rendre aisément aux gares.

Dans deux ans les deux voies *transcontinentales* nouvelles en construction, de G.T.P. et le C.N.R. seront terminées et en pleine exploitation; des milliers de milles d'embranchement sillonneront la province et celle-ci sera recouverte d'un véritable filet de routes carrossables.

L'Alberta sera alors au premier rang des provinces canadiennes pour la prospérité.

Les fermiers d'Alberta qui seront les premiers à bénéficier de la réalisation de ce programme peuvent y contribuer puissamment en votant pour les candidats du gouvernement libéral le 17 avril.

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Roi des Airs

CHAPITRE PREMIER

Le "véhicule industriel"— camion automobile chargé de charbons— roulait pesamment le long de la vaste rue Nationale. 4 heures venaient de sonner au beffroi de Sainte-Catherine, et l'horloge plus moderne de Saint-Etienne lui répondait. Un brouillard opaque, jaunâtre et nauséeux, s'épaississait à vue d'oeil, troué çà et là par les feux des cars électriques, passant à chaque minute.

Des chevaux glissaient sur le pavé gras, enduit de cette boue noire et collante spéciale aux villes du Nord. Sur les larges trottoirs, une foule affairée, crottée, se hâtait en tous sens. Quelques ouvriers, filant vite, un outil sur l'épaule, saluaient d'un bonjour amical le jeune conducteur du camion.

Lui répondait d'un sourire, sans un geste, ses mains gantées rivées au volant énorme de sa gigantesque machine. Une cigarette, au coin de sa lèvre, achevait de s'éteindre. Entre sa casquette cirée enfoncée profondément et le col relevé de son veston de cuir, ses blonds cheveux se laissaient deviner à peine. Près de lui, sur le siège du camion, un gamin d'un quinzaine d'années, vêtu d'un "bleu" extraordinairement sale, toussait et reniflait alternativement, sans cesser de jacasser dans le plus affreux jargon lilois; mais le conducteur ne semblait point l'entendre.

Tout à coup, le gamin dit:

—Tiens! M'sieu Jean, le monument de la Grand'Place, il s'a fondu dans le brouillard! on ne le voit plus!

M'sieu Jean demanda, sans tourner la tête:

—Crois-tu qu'il y est, tout de même?

Le gamin éclata de rire.

—Ah! pour sûr, alors!

M'sieu Jean reprit, très grave:

—Que cela te serve de leçon, petiot. Quand les imbéciles te demanderont où est ton Bon Dieu, tu pourras leur répondre:

Nos yeux obscurcis par le péché ne peuvent plus distinguer son image, mais je sais qu'il est là, près de nous, et j'y crois!

Et le gamin se tut, soudain rêveur.

Cependant l'auto, évoluant parmi les nués de véhicules qui encombraient la Grande Place, tourna dans la rue Esquermoise, toute fiévreuse d'activité, et parvint, non sans peine, à gagner la rue Royale.

C'était plus tranquille dans cette voie si aristocratique, et on pouvait accélérer l'allure, en avançant vers la porte d'Ypres et la sortie de la ville.

Ayant passé cette vieille porte et le pont Royal qui la suit, le camion traversa Lomelet d'un bon train, malgré l'état affreux de la route, et atteignit rapidement le faubourg populeux de Wambrechies.

Le gamin dit joyeusement:

—A la bonne heure! c'est bien éclairé chez nous!

En effet, de chaque côté d'une porte monumentale, deux immenses globes électriques luisaient, en la brume, ainsi que deux lunes géantes, et si intense était leur irradiation que, malgré l'épaisseur de l'atmosphère, on pouvait lire l'inscription tracée en hautes lettres d'or sur le fronton de la porte:

Albert Brabantin et Cie
Moteurs.

M'sieu Jean tourna son camion, s'engagea sous la voûte et pénétra dans la cour de l'usine, où se devinaient à la lueur des puissantes lampes à arc, une foule de bâtiments irréguliers, ateliers, bureaux ou hangars, quelques-uns surmontés de cheminées colossales, tout empanachées d'étincelles.

Deux ou trois ouvriers accoururent et s'empressèrent autour du camion. Et les anxieuses questions se mirent à pleuvoir sur le mécanicien:

—M'sieu Jean, ça a-t-il bien marché, le nouveau moteur?

—M'sieu Jean, qu'est-ce qu'il a fait le magnéto?

—Et les bandages Draguignan sur les pavés?

—Et les changements de vitesse?

D'une voix douce, grave, un peu lente, le jeune homme répondait à tous, rassurait les anxiétés professionnelles de ces bonnes gens.

—La machine est parfaite, déclara-t-il, en fin de compte. Félicitations aux ouvriers!

Il ôta sa casquette, et d'un grand geste circulaire, avec un heureux sourire qui éclairait sa figure trop sérieuse, il salua emphatiquement à la ronde.

Les hommes rirent.

Le gamin au "bleu" malpropre hurla:

—Vive le nouveau camion Brabantin et compagnie!

Jean Gertrand, tournant les talons, se dirigea, en se dandinant, les mains dans ses poches, vers un bâtiment violemment illuminé, orné d'une pancarte rouge avec cette indication, en lettres blanches:

Cabinet du directeur.

La porte vitrée, en s'ouvrant, fit retentir une sonnerie électrique. Un vieux scribe, penché sur une table chargée de paperasses, leva le nez et sourit à l'arrivant.

—Le patron est-il chez lui? demanda le jeune mécanicien.

—Oui, répondit le bonhomme.

Jean Bertrand se découvrit, rabattit le col de son veston de cuir, Sa tête intelligente, aux traits réguliers et fins, apparut en pleine lumière. Il avait un profit pur, un teint mat, sur lequel sa très légère moustache blonde se détachait à peine. Mais ce qui frappait le plus, dans sa physionomie, c'étaient ses yeux, de grands yeux d'un bleu très pâle, habituellement vagues et rêveurs, qui pouvaient s'animer brusquement à la moindre émotion, s'enflammaient alors, semblaient darder des flèches, pénétrer les gens jusqu'à l'âme, ou plonger jusqu'aux dernières limites des lointains infinis.

Cependant le jeune homme, ayant frappé un coup discret à la porte pleine qui fermait le sanctuaire du directeur, l'ouvrit sans attendre la réponse, et se trouva dans une pièce de grandeur moyenne, dont l'agencement rappelait celui d'une étude secondaire de notaire de province.

Un petit homme grisonnant, correctement vêtu de noir, avec une longue redingote qui lui battait les mollets, disparaissait derrière un immense bureau ministre. Il demanda d'une voix aigrelette, sans relever la tête:

—C'est toi, Jean?

—Oui, mon oncle.

—Assieds-toi une minute, reprit le petit homme, j'ai une lettre importante à terminer.

Jean s'assit docilement sur une des chaises cannées, proprement rangées le long du mur; et, tirant de sa poche une très modeste blague, en vessie de porc, il se mit à rouler lestement une cigarette.

La plume du directeur courait frénétiquement sur le papier, avec un grincement uniforme et menu qui témoignait de la parfaite régularité de l'écriture.

Quand il eût enfin terminé sa missive, et dûment cacheté et timbré son enveloppe, Albert Brabantin fit prestement pivoter son fauteuil, et, se tournant vers le jeune homme qui attendait, demanda d'un air goguenard:

—Eh bien! mon neveu, ce camion?

Il avait une petite figure spirituelle et narquoise, avec de petits yeux gris fureteurs; il portait de minuscules favoris blancs sur ses joues encore fraîches, tout le reste de son visage étant soigneusement rasé.

—Eh bien! ce camion?
voix traînante:

Jean Bertrand répondit, de sa

—Il n'est pas mauvais; je crois qu'il pourrait être accepté par une commission militaire.

—Quel temps?

Et le directeur attira un carnet de notes.

—Seize à l'heure, sur palier, sur la route de Dunkerque.

Albert Brabantin posa des chiffres.

—C'est bien ce que je pensais! dit-il. Pour cinq heures, ce n'est pas trop mal.

—Non, répliqua le mécanicien. Mais l'intéressant serait de voir si la voiture tiendrait, dans les mêmes conditions, sur un parcours de trois ou quatre mille kilomètres. Dommage que je ne puisse essayer!

Le directeur leva les deux bras au ciel.

—A d'autres, mon garçon! tu as mieux à faire.

Et, d'un air mystérieux, avec une expression malicieuse, qui faisait pétiller de joie ses petits yeux, il ouvrit un tiroir de son bureau, produisit un trousseau de clefs qu'il tendit à Jean Bertrand.

Le mécanicien les glissa, sans mot dire, dans la poche de son veston.

Albert Brabantin désigna du doigt la pendule et dit:

—4 h. 45. Avant la fermeture des ateliers, tu as encore une heure pleine pour l'ajustage de tes pièces. Dépêche-toi, mon garçon.

—J'y vais, mon oncle, répondit le mécanicien, qui se leva tranquillement et se dirigea vers la porte.

Il resortit dans la cour, où le brouillard était devenu, comme l'on dit vulgairement, épais à couper au couteau. A peine les puissantes lampes à arc apparaissaient-elles comme des oranges entourées d'ouate.

Mais le jeune homme connaissait trop son usine pour se perdre dans le dédale de ses ruelles étroites et tournantes. Il gagna un grand bâtiment sombre et ouvrit la porte d'un immense magasin de roues, faiblement éclairé par une seule ampoule électrique, où un très vieil ouvrier, cassé par l'âge, paraissait s'affairer à des rangements au-dessus de ses forces.

—Bonsoir, père Van Broeck! cria gaiement le mécanicien.

—Bonsoir, M'sieu Jean!

Le jeune homme, alors, ouvrit, avec ses clés, une sorte de poterne pratiquée dans une énorme porte à deux battants, et passa dans un atelier immense, et parfaitement désert et sombre, où il dut tourner immédiatement le commutateur électrique pour pouvoir reconnaître, au milieu des carcasses géantes qui encombraient la salle.

Chose curieuse, cet atelier, en plein jour, ne recevait pas la lumière du soleil, comme les autres, par de vastes fenêtres; mais il s'éclairait seulement au moyen de sortes de soupiraux, ou vasistas, pourvus de grilles de fer, et situés exactement sous les poutres du plafond, des deux côtés de la pièce. Pour l'instant, de grossiers rideaux de toile goudronnée masquaient ces soupiraux.

Jean Bertrand commença par refermer soigneusement la porte derrière lui, puis il s'arrêta une seconde, et regarda les bizarres et légères charpentes dressées orgueilleusement devant ses regards dans la clarté que répartissaient également la lumière électrique de quatre gros globes dépolis.

Un sourire heureux erra sur les lèvres juvéniles, sous la fine moustache blonde. Cette armature compliquée et fragile, c'était celle du monoplan que Jean monterait au grand meeting des Flandres, le mois suivant, dans les glorieuses plaines de Lens, et qui ferait sa fortune et sa gloire. Une bouffée de fierté légitime lui monta au cerveau. De triomphants mirages l'éblouirent. Mais Jean Bertrand était un homme pratique. Il se ressaisit vite et songea:

"Sans moteur, pas de monoplan. Et "notre" moteur n'est pas au point. Travaillons-y bravement!"

Il monta en courant un petit escalier en spirale, situé à l'angle de l'atelier, et arriva sur un palier fort étroit où se trouvait une porte avantagée de "quatre" serrures différentes.

Jean Bertrand avait les quatre clés nécessaires à l'ouvrir et s'en servit.

Cette porte de forteresse donnait accès dans un atelier assez exigu et bas d'étage, prenant jour par des vasistas, comme celui du rez-de-chaussée, vasistas également pourvus de grilles et de rideaux épais.

Il y avait, dans cet atelier, une petite forge, des enclumes de différentes grandeurs, plusieurs établis et une multitude infinie de menues pièces de métal étalées sur de longues tables.

Jean Bertrand jeta sa cigarette, ôta son veston de cuir qu'il accrocha contre le mur, et revêtit un bourgeron bleu, pour se mettre à l'ouvrage.

Mais, à peine avait-il saisi une pièce et une lime, qu'il s'arrêta court et huma l'air. Sous la crudité blafarde des ampoules électriques, ses traits se décomposèrent. Il murmura amèrement:

—Quelqu'un serait-il entré ici? Ca sent la pharmacie, l'hôpital! Qu'est-ce donc?

Posant ses outils, d'une main tremblante, il se mit à fouiller partout, cherchant la cause de l'odeur étrange que venait de saisir soudainement son odorat. Et, tout à coup, il jeta un cri, dont il ne fut pas le maître. Son regard aigu venait de rencontrer, sur un rouage délicat, une minuscule traînée de poudre jaune! Quelqu'un est venu là, et a surpris nos secrets!

Jean Bertrand se raidit pour ne pas tomber. Tout son rêve de gloire s'évanouissait en fumée, devant ses yeux noyés de pleurs.

Cependant, il fallait agir, prévenir le patron au plus vite.

Le jeune homme refoula ses larmes, ressortit de l'atelier maudit, dont il referma les quatre inutiles serrures avec le plus triste sourire de pitié pour les précautions humaines, et reprit le chemin du cabinet directorial, où le vieux scribe de garde s'étonna de le voir revenir si tôt.

—Déjà vous, Monsieur Jean? Que se passe-t-il donc? Mais ne vous pressez pas tant, n'entrez pas! Le patron est occupé!

—Tonnerre! s'écria le mécanicien.

Levant les yeux sur lui, le scribe s'étonna de l'incroyable changement survenu en quelques minutes sur la figure intelligente et sympathique. Il devina une catastrophe, mais se tut, accoutumé de longue date à la discrétion et à la discipline professionnelles.

Jean Bertrand venait de se laisser choir sur la banquette.

Le scribe se remit précipitamment à écrire.

De l'autre côté de la porte, dans le cabinet du directeur, on entendait un bruit de voix. Trouvant le silence accablant, Jean demanda sans motif:

—Qui est-ce qui est là? N'est-ce pas Jules Durand, le caissier?

—Oui, répondit le vieux sans lever la tête; il vient pour les signatures journalières, ce ne sera pas long.

Presque aussitôt, en effet, la porte s'ouvrit, et Jules Durand parut, une liasse de papiers à la main.

Jean s'était levé, brusquement, de sa banquette.

Les regards des deux hommes se croisèrent. Pourquoi le mécanicien détourna-t-il avec dégoût ses yeux francs desyeux troblés du manieur d'or?

Cependant, Albert Brabantin, saisi, voyait venir son neveu tout pâle, avec son bourgeron taché de graisse. Refermant la porte sur lui:

—Qu'est-ce qu'il y a de cassé? cria-t-il vivement.

Parlant avec effort, comme un homme essoufflé qui aurait couru trop vite, Jean Bertrand répondit:

—Quelqu'un est entré là-haut, a tripoté le moteur. Une odeur singulière m'a donné l'éveil, j'ai trouvé des traces de poudre jaune, de poudre de pansement, d'ioforme!

Il s'arrêta, suffoquant.

Albert Brabantin ne cra pas, ne jura pas, ne s'emporta pas. Sa petite figure finaude était devenue écarlante jusqu'aux oreilles. Il venait, évidemment de recevoir un coup terrible, mais ne voulait rien en laisser paraître.

Jean le regardait avec une inexprimable angoisse.

Le directeur éclaircit sa voix, pour répondre le plus posément possible:

—Pas un mot à personne. Remonte là-haut. Ne touche à rien. Attends-moi. J'ai encore 3 communications téléphoniques à donner. Dans vingt minutes je serai près de toi.

Jean Bertrand repartit sans répliquer. Il lui semblait que sa tête allait voler en éclats, sous l'effort de sa pensée tumultueuse. Il ne savait plus que devenir, à quoi se résoudre. Pour la première fois de sa vie, d'une vie de lutte à outrance pourtant, il se sentait vaincu.

Mais l'extraordinaire "possession" d'Albert Brabantin lui rendit le sang-froid nécessaire au raisonnement.

Dès qu'il fut arivé dans l'atelier fatal, vite le directeur se fit montrer les traces d'iodoforme découvertes par son neveu.

Il mit son lorgnon.

—Je vois bien, dit-il, voici de la poudre jaune, c'est probant. Mais comment, diable, l'as-tu découverte au flair, dans une aussi grande pièce, et aussi saturée d'odeurs diverses?

—Pardon, mon oncle, ça ne sent jamais qu'une chose, ici.

—Quoi donc?

—Le tabac! répondit naïvement le jeune homme.

—Ca, c'est vrai, que tu n'arrêtes guère de fumer!

—Et il n'y a que vous et moi qui venions ici.

—Et, conclut le directeur, comme ce n'est ni toi, ni moi qui nous sommes servis d'iodoforme, il est clair qu'une tierce personne s'y est introduite.

—Mais comment? s'ecria Jean.

—Oh! ça, mon ami, c'est l'affaire de la police! Nous n'allons pas nous livrer à ce casse-tête chinois, qui nous rendrait malades. L'important pour nous, notre affaire, c'est de découvrir si le malfaiteur en question nous a dérobé quelque pièce.

—Il n'en manque aucune, répondit Jean, je les ai toutes comptées.

—Alors, fit le directeur surpris, je m'explique mal cette tentative...

—Peut-être, suggéra le mécanicien, se sera-t-on contenté de prendre un moulage de nos pièces?

—En ce cas, dit Brabantin, dont la petite figure expressive se rassérénait à vue d'oeil, en ce cas, le ou les misérables n'auraient pas surpris la composition de notre nouveau métal?

Mais un cri du mécanicien lui enleva ce suprême espoir.

—Ils ont changé deux boulons, mon oncle! voici deux boulons en acier ordinaire!

Du coup, Albert Brabantin devint violet.

—Jean, dit-il, d'une voix étranglée, tu vas rester ici de garde. Je cours à la police, tu attendras mon retour. Je veux que deux agents de la sûreté passent la nuit en armes ici. Mouler mes pièces! Changer mes boulons! C'est trop fort! Ah! les bandits, je les tuerais!

Et le petit homme, furibond, disparut dans les escaliers tortueux.

II

Une heure plus tard, la première enquête succinte de la police étant close et deux agents armés postés dans l'atelier suspect, Jean Bertrand regagnait mélancoliquement son gîte.

Il demeurait à l'extrémité de la rue Saint-Sébastien, dans un hôtel meublé des plus modestes, à l'enseigne du "Faisan d'or." Cet hôtel ne comportait, en bas, sur la rue, que la devanture défraîchie du café-restaurant, et trois fenêtres de façade seulement aux étages supérieurs. Mais il s'étendait en profondeur, selon la coutume de beaucoup de vieilles maisons lilloises, et on comptait pas moins de quatre vastes salles de consommation, au rez-de-chaussée, en enfilade. Ces salles, faiblement éclairées de jour par des cours intérieures, s'irradiaient vivement, le soir, sous la profusion des becs Auer.

Quand le mécanicien arriva pour souper, en retard, les consommateurs étaient tous attablés déjà, et menaient grand tapage, dans les quatre salles.

A Suivre.

= Coin Feminin =

PRODIGALITE

J'ai dispersé mon coeur au gré des heures folles,
Comme un millionnaire éparpille son or;
Ici, là, sans compter, j'ai semé mon trésor
Avec des gestes vrais et de tendres paroles.

Tout s'est anéanti pour de vaines Idoles;
J'ai trop donné de moi pour qu'il en reste encor.
Que de beaux sentiments dont je me sentais fort
Gisent à leurs pieds purs, qui foulent des corolles.

Et je n'ai rien reçu d'elles, qui prirent tout!
Fastueux comme un roi, prodigue comme un fou,
Je ne croyais jamais épuiser ma richesse!

Et maintenant, voulant reprendre un peu mon bien,—
Car le vide est amer et lourd que mon coeur laisse,—
Avec regret, je cherche et ne retrouve rien!

ALBERT LOZEAU.

(Le Miroir des Jours).

CHRONIQUE

"LA BONNE PAROLE"

La nouvelle et vaillante petite feuille qui porte un titre réconfortant au courage qui s'essaie, à l'énergie lassée, mérite d'attirer toutes les sympathies féminines. Sur sa manchette—manchette de linge uni et net, et coquette aussi puisqu'il s'agit d'une recrue rédigée par des femmes—on lit des noms garants de la rectitude de sa direction. Je ne saurai mieux définir son but, d'ailleurs, qu'en reproduisant l'article-programme signé "Madeleine Huguenin:"

Simplement femme, dans la plus douce acceptation du rôle, elle veut créer un foyer bien chaud à toutes les femmes seules qui, de par l'existence, s'en vont, isolées, souvent repoussées, mal incomprises, pas du tout protégées. Elle veut, notre Revue, que la femme triste, comme la femme courageuse, la femme saine, comme la femme malade, toutes celles qui donnent à la lutte une énergie débordante, comme toutes celles que le combat meurtrit et désespère, viennent dans ses pages, trouver le mot qui va au coeur, le mot tendre et fort qui, souvent, fait un miracle.

"La Bonne Parole" fera son oeuvre de paix, d'harmonie, de joie; elle sera l'expression même du grand idéal fraternel qui a fait se grouper, dans une pensée de haut patriotisme, toutes les femmes qui concourrent à l'oeuvre de charité, d'éducation, de travail qui s'exerce au sein de la race canadienne-française.

"La bonne parole, c'est à celte heure de malentendus sociaux, d'erreurs pédagogiques, le mot clair et loyal qui fait la lumière. Et ces questions intéressent tout particulièrement les femmes, puisque non seulement leurs devoirs en dépendent, mais aussi leur bonheur le plus intime.

"La bonne parole, c'est encore, à celles qui ont charge des petites âmes d'enfants l'inspiration discrète qui facilite l'éducation; à celles qui ont le grave devoir d'entretenir autour d'elles l'existence et la santé, le conseil qui oriente les efforts et les décuple; à celles qui travaillent hors du foyer, le renseignement utile: à toutes, c'est un peu de beauté dévoilée par les mots, une trouée d'idéal dans un ciel trop souvent gris; c'est l'enthousiasme des justes causes et c'est la rosée surnaturelle, sereine et calme des vérités chrétiennes."

Saluons ce geste de bonté féminine et d'intelligente initiative féministe et souhaitons à l'organe de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, tout le succès dans la réalisation de son noble but.

MAGALI.

COURRIER PARISIEN

La folie des armements en Europe.—La France répond à la contribution "guerre" de l'Allemagne par le rétablissement de la loi de trois ans.

Paris, 25 mars 1913.

C'est le cas de répéter plus que jamais: "Plus que ça change, plus c'est la même chose!" en ce qui a trait à la folie des armements européens. Mais à force de jouer aux soldats, les grands Etats vont finir, un jour ou l'autre, par faire la guerre pour de bon, et ce sera une tuerie effroyable, ce sera un carnage tel que l'histoire n'en a pas enregistré de pareil.

En Allemagne, on vient de décider de lever une contribution de guerre" d'un milliard 250 millions, d'augmenter le budget annuel de la défense nationale de 250 millions environ.

En France, on riposte aussitôt par un demi-milliard de dépenses nouvelles pour l'armée, sans compter l'accroissement des charges annuelles dans nos budgets de la guerre et de la marine.

De plus, comme notre population de 40 millions d'habitants ne peut fournir un nombre de soldats équivalent à celui d'une nation de 67 millions d'habitants, on rétablit chez nous le service militaire de trois ans, à peu près tel qu'il existait avant la loi de 1905.

D'après nos journaux officieux il s'agit là, purement et simplement, d'une mesure "défensive. Mais si l'on rapproche ces faits d'autres événements récents et, surtout, si l'on tient compte de la situation politique internationale, on ne peut s'empêcher de devenir pessimiste et d'envisager la possibilité d'un conflit armé entre les deux groupes européens en présence: d'une part, la triple entente; d'autre part, la Triplice.

Si M. Delcassé a été nommé ambassadeur de la république à Saint-Petersbourg, ce n'est assurément pas pour lui offrir l'avantage d'une position sociale enviée, d'une retraite dorée où les loisirs ne lui manqueraient point. M. Delcassé a la réputation d'un homme énergique, travailleur, tenace, ambitieux au point de ne pas vouloir se contenter des seconds rôles. Sacrifié par M. Rouvier pour amadouer l'Allemagne, il va maintenant prendre sa revanche. A Berlin, on le connait comme protagoniste des manoeuvres dites d'"encerclement" dirigées contre nos voisins d'outre-Rhin. A Londres, on lui a depuis longtemps pardonné Fachoda. Il était donc tout désigné pour diriger une politique agressive et belliqueuse; il ne faillira pas à cette tâche.

Qu'on ne croit point à de l'exagération: la lecture attentive de nos journaux depuis plus de six mois montre, avec une surabondance de faits extraordinaire, que le vieux levain de chauvinisme français a été supérieurement travaillé par des mains expertes. Innombrables sont les discours officiels, patriotiques des ministres, hauts fonctionnaires, sénateurs, députés, à des réunions, banquets, inaugurations, cérémonies de toutes sortes. Et les retraites militaires, rétablies à bon escient! Et les condamnations prononcées contre les ouvriers syndiqués, les instituteurs syndiqués, les publicistes ou gérants de quotidiens ou revues à tendances révolutionnaires! Il suffit de les mentionner et de se rappeler en même temps comment fut menée la campagne présidentielle, pour voir dans tout cela une unité de vues et d'actions dont la politique française n'avait pas depuis longtemps fourni d'exemple.

Que joue-t-on sur nos scènes parisiennes? LA FLAMBEE, pièce dans laquelle un officier supérieur français étrangle lui-même un espion; SERVIR, drame où l'on fait l'apologie de l'espionnage, pourvu qu'il soit pratiqué en faveur de la France par un français; ALSACE, dont le nom seul évoque l'espoir de la revanche; "Coeur de Français," titre qui dispense de tout commentaire; LE CHAMPION DE L'AIR, où notre suprématie dans le domaine de l'aviation est particulièrement affichée; TIRE AU FLANC, pièce militaire;—sans compter les dialogues, les scènes entières, les chansons, les poèmes débités ou chantés dans les cafés-concerts, music-halls ou cabarets artistiques.

D'un autre côté, on mène une campagne diplomatique contre la dépopulation. On poursuit sans répit les propagandistes des théories néo-mathusiennes. On parle de frapper de taxes spéciales les célibataires et les ménages sans enfants, de favoriser les familles nombreuses.

Mais il n'y a que les socialistes qui, des deux côtés du Rhin, protestent contre les armements, contre la guerre que préparent les gouvernants, contre la ruine, la misère, la honte, la réaction qu'elle entraîne nécessairement après elle. En un même manifeste, publié simultanément en France et en Allemagne, ils font entendre leu. cri de détresse en même temps que, conscients de la force qu'ils représentent, ils donnent aux dirigeants de sages avertissements.

Cinq millions d'adhérents en Allemagne, un million en France,—cela représente une armée de travailleurs que les ministres responsables auraient tort de négliger, d'autant plus que, sur cette question de la guerre tout au moins, les socialistes sont les porte-paroles de toutes les femmes que troublent les conditions sociales et d'un très grand nombre d'hommes qui ne demandent qu'à vivre en paix et à travailler utilement.

Mieux encore: une réunion d'élus Alsaciens-Lorrains, comprenant des catholiques, des socialistes, des libéraux, des nationalistes, a décidé de protester vigoureusement contre les projets belliqueux des gouvernements allemand et français.

Et, vraiment, on ne sait contre qui sont dirigés ces formidables accroissements des forces militaires. Il y a quelques mois à peine, on ne parlait que de la rivalité maritime entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne et d'une guerre possible entre ces deux puissances. Aujourd'hui, il est surtout question du péril slave, et l'on dit à Berlin que le milliard qui va être demandé au Reichstag a pour but principal de fortifier la frontière orientale de l'Empire.

Au fond, il faut bien reconnaître que l'Allemagne s'illusionnait depuis longtemps sur la valeur guerrière de son alliée l'Autriche-Hongrie et que les derniers événements balkaniques lui ont ouvert les yeux. D'autre part, les éléments slaves de la monarchie dualiste n'apporteraient probablement pas, en cas de conflit armé, le concours loyal qu'on pourrait, à Vienne, attendre d'eux. La capitulation autrichienne devant la Russie n'est due qu'à cet état d'esprit dont la mobilisation en Galicie a donné d'indéniables preuves. "Quant à l'Italie, elle a des arrangements particuliers avec la France et avec la Russie, et quoiqu'elle fasse encore partie de la Triplice, on se méfie d'elle à Berlin. Enfin, voilà la Turquie, sur qui l'Allemagne pensait pouvoir compter à l'occasion, qui vient d'être battue par les Bulgares, les Serbes, les Grecs, les Montégrins.

L'Allemagne est donc à peu près seule aujourd'hui, avec des ennemis à l'est et à l'ouest; ses côtes pourraient être bloquées par la flotte anglaise, si la guerre survenait. Il n'est nullement extraordinaire, par conséquent, qu'on se soit ému, à Berlin, d'une telle situation et qu'un effort grandiose soit fait pour y parer.

Seule l'Angleterre ne se laisse pas entrainer sur la pente fatale. Depuis longtemps, on cherche à lui imposer le service militaire obligatoire; jusqu'à présent, elle a victorieusement résisté.

La situation européenne est, on ne saurait le contester, extrêmement grave. En effet, la guerre balkanique n'est pas terminée et la question d'Orient n'est pas résolue. L'Angleterre n'a pas intérêt à attendre que l'armée russe soit aussi forte que la sienne. La Turquie a tout intérêt à ce que l'Europe soit divisée; la prolongation de la guerre ne peut pas actuellement lui être plus défavorable que la paix aux conditions exigées par les alliés.

Si l'on envisage cette situation sous un autre de ses nombreux aspects, on verra que la Russie, comme l'Allemagne, a intérêt à faire la guerre pour des raisons d'ordre intérieur; elle se figure que ce serait un excellent dérivatif pour enrayer la révolution.

L'enjeu est tellement important que tous les gouvernements hésitent. car non seulement une guerre européenne mettrait en péril certains trônes, mais il n'est pas absolument certain que les peuples iraient de gaité de coeur, se faire massacrer sous les prétextes plus ou moins futiles que, d'ailleurs, ils ignorent presque toujours.

P.-A. H.

NOUVELLES REGIONALES

MARIAGE LEBAS-LOISELLE

Lamoureux, Alta.

Le 31 mars dernier dans l'église paroissiale, Chas. R. Lebas, natif de France, actuellement propriétaire de la ferme David, unissait sa destinée à Mademoiselle Esma Loiselle, sa voisine. Mr. Cyprien Loiselle servait de témoin à sa fille et Mr. J. David à Mr. Lebas. Le mariage a été célébré par le Rév. J. A. Normandeau, curé; pendant la messe, des amis des mariés ont rendu de jolis cantiques.

Après le dîner pris à la maison du père de la mariée, les nouveaux époux sont partis en voyage de noces, via Edmonton; etc.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Deux autres mariages commencent à effleurer l'horizon, un à l'est; l'autre au nord-ouest.

Nouveau Notaire Public.

Mr. Arthur Roch, instituteur à l'école Saskatchewan, au village, vient d'être appointé N. P. pour la province. Il a loué dernièrement la maison de Mr. Fred. Royer, à côté de l'église.

Il nous fait plaisir d'apprendre aux nombreux amis de la famille Pierre Bélair que ce dernier est relativement bien et en voie de convalescence, d'une opération pour appendicite par le Dr. Blais, d'Edmonton.

Visiteurs.

A la cure, le Rév. Ov. Desroches, Vicaire à l'Immaculée Conception, Edmonton, et Mr. Martial Paiement, de Norwood; ce dernier a acheté un char d'avoine ici.

MM. Zotique Marcotte, agent d'immeubles d'Edmonton, et M. Alex Bernier, d'Elm Park, chez des amis.

M. Wm. Groteau, de St-Patrik de Lotbinière, beau-frère de Mr. Théodule Landry, qui vient de nous quitter pour Grouard avec son épouse. Mr. Groteau, après avoir visité les alentours d'Edmonton, Ponoka, Morinville, St-Emile, Leduc, Lamoureux, a décidé de nous revenir dans quelques mois et de se fixer au milieu de nous. Il a laissé des preuves non équivoques de son intention de s'établir dans la plus vieille paroisse canadienne-française de l'Alberta. Avis aux chercheurs de terrain.

Assemblees Publiques LIBERALES

Electeurs d'Edmonton

venez entendre les candidats liberaux MM. C. W. Cross et A. G. Mackay discuter les principales questions d'interet public soulevees par la presente campagne electorale.

Les honorables Cross et Mackay presentent des faits et il est indispensable que vous les entendiez avant de deposer votre bulletin de vote le 17 avril.

Voici quelles seront les assemblees publiques liberales a Edmonton pendant les derniers jours de la campagne.

VENDREDI SOIR, 11 AVRIL:—

Grand rassemblement des ouvriers à la salle Oddfellows, Norwood. Ne manquez pas cette assemblée.

VENDREDI SOIR, 11 AVRIL:—

Assemblée publique au cinématographe de Calder, (West Edmonton).

SAMEDI SOIR, 12 AVRIL:—

Grande démonstration ouvrière, salle Révillon, Deuxième rue, sud de la Jasper. Tous les ouvriers d'Edmonton devraient assister à cette réunion afin de bien saisir la différence entre les promesses faites et les promesses tenues.

Venez apprendre ce que le Gouvernement Libéral a fait pour les travailleurs.

LUNDI SOIR, 14 AVRIL:—

Assemblée à la salle Royale, Avenue Kinistino.

LUNDI SOIR, 14 AVRIL:—

Assemblée à l'école Riverdale, Fraser Flat.

MARDI SOIR, 15 AVRIL:—

Assemblée ouvrière, Théâtre Rose, rue Kirkness et Avenue Alberta. Tous les travailleurs sont cordialement invités.

MARDI SOIR, 15 AVRIL:—

Assemblée au Café G. T. P., Elm Park. Les ouvriers sont spécialement invités.

MERCREDI SOIR, 16 AVRIL:—

(Veille des Elections)

Dernière assemblée publique de la campagne. Grand rassemblement de tous les libéraux à la salle Révillon, Deuxième rue.

—**L'HON. SIFTON**, Premier Ministre d'Alberta;

—**L'HON. C. W. CROSS**, Procureur-Général, et

—**L'HON. A. G. MACKAY**,

feront le résumé de la politique libérale et de son oeuvre dans cette province.

Ne manquez pas d'assister à cette grande assemblée populaire qui fera époque dans les annales politiques de l'Alberta.

Au jour des élections vous vous souviendrez de l'oeuvre accomplie par le gouvernement libéral et vous collaborerez à son oeuvre de progrès et de prospérité en votant pour

Tous les Candidats Libéraux

HISTOIRE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DANS L'OUEST CANADIEN.

"Nous sommes heureux de reproduire l'appréciation si autorisée que nous apporte "La Nouvelle-France" de mars de l'ouvrage du R. P. Morice. Cette appréciation est due à la plume de son directeur, M. l'abbé Lionel Lindsay."

"En dépit du proverbe, il ne faut pas plaindre l'Ouest Canadien d'avoir son histoire toute écrite depuis les origines jusqu'à ces dernières années. On doit, au contraire, féliciter l'Eglise florissante des Provencher, des Demers et des Tacné, d'avoir trouvé un ouvrier intelligent, érudit, laborieux et persévérant pour entreprendre pareille tâche et fixer de façon authentique et immuable, avec le cadre où se déroule cette scène importante de notre histoire religieuse et nationale, la physionomie et les gestes des personnages qui y ont joué un rôle proéminent aussi bien que le récit des épreuves qu'y a subies la sainte Eglise dans son oeuvre d'apostolat et de civilisation.

Le théâtre de cette histoire de la moitié d'un continent, le Père Morice le connaît bien pour en avoir parcouru de vastes régions comme messager de la "bonne nouvelle." Il a étudié à fond le caractère, les moeurs et la langue des aborigènes. Savant géographe, anthropologiste et ethnologue, sa profonde connaissance des hommes et du pays l'a mis en demeure d'apprécier avec justesse les relations parfois pleines de problèmes et de dangers, de blancs avec indigènes, de tribus sauvages entr'elles, où de colons de races européennes, les uns avec les autres. Toutes les sources de première comme de seconde main, l'auteur les a consultées. Imprimés de toute nature et de toute provenance, livres, brochures, journaux, archives et manuscrits anciens et modernes, procès verbaux, relations inédites, il a eu l'avantage et s'est imposé le devoir de les étudier longuement et avec minutie, de les compulser, de les confronter de manière à en faire jaillir la pleine vérité. Voilà pour l'authenticité de l'oeuvre qui nous semble offrir toutes les garanties désirables.

Pour ce qui est de son intérêt, est-il besoin de le démontrer à nos lecteurs, surtout à ceux de la province de Québec? Cet Ouest, naguère si lointain et si mystérieux, n'était-il pas jadis le terme des aspirations des jeunes missionnaires partis de chez nous pour étendre le règne de Jésus-Christ, le théâtre de leur luttes, et puis, de leurs victoires sur la barbarie et l'idolâtrie? Plusieurs d'entre nous les ont connus, ces apôtres de la première heure, les Laflèche, les Boucher, les Thibault, les Poirié, les Bourassa. Au récit de leurs exploits, simplement racontés dans les "Rapports des Missions" et les "Annales de la Propagation de la Foi," que de fois n'est-il pas arrivé, à ceux de la génération qui aura bientôt disparu, de s'émouvoir comme jadis nos ancêtres de la France du 17e siècle à la lecture des "Relations" des Jésuites? Qui pourrait compter les actes de dévouement et les généreux sacrifices auxquels ces "Lettres édifiantes" ont donné naissance?

La période de cette histoire plus rapprochée de nous n'est pas moins féconde en épisodes émouvants; par exemple, l'insurrection des Métis, les exploits et la fin tragique de Riel, et puis, toute une série de faits d'importance peut-être secondaire pour la grande histoire, mais du plus vif intérêt pour le lecteur canadien. Au point de vue des principes, la question fondamentale des droits des parents et de l'Eglise en matière d'éducation a suscité, dans le Manitoba et les autres provinces de l'Ouest, des luttes où la justice a été violée par le pouvoir en dépit de la loi naturelle et des chartes les plus sacrées. Plusieurs chapitres de cette histoire sont consacrés à la relation de ces événements qui ont encore une douloureuse actualité.

Au moment où l'Ouest Canadien, envahi comme il l'est par le flot toujours grossissant de l'immigration cosmopolite, est menacé de changer de physionomie et même de caractère, il est bon que les Canadiens-français, ceux d'ici comme ceux de là-bas, fils des premiers explorateurs et colonisateurs du Canada, se pénètrent plus profondément de la connaissance de l'histoire et des traditions de ce pays qui est le leur par droit de naissance et de conquête pacifique. A l'étranger qui feindrait de les méconnaître, qu'ils montrent avec fierté le récit de ce que leurs pères et eux-mêmes ont fait pour la grandeur et la prospérité de la patrie canadienne.

"Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien du Lac Supérieur au Pacifique (1659-1905)" par le R. P. Morice, O.M.I. Trois volumes in-8 avec de nombreuses illustrations, cartes, autographes. En vente chez l'auteur: West Canada Publishing Co. Winnipeg; $5.60 ou $6.60, selon la reliure.

LES CATHOLIQUES AU CANADA

Un seul volume du recensement de 1911 a encore été publié. Il ne contient pas les satistiques religieuses du Canada, mais un rapport présenté au Sénat, le 27 février dernier, donne certains chiffres qui ont fait le tour de la presse du pays. Voici ces chiffres. Sur un total de 7,206,643 habitants le Canada compterait 2,833,041 catholiques.

D'après les renseignements fournis au Sénat, l'Alberta compte 62,193 catholiques, la Colombie Anglaise 58,397, le Manitoba 73,994, le Nouveau-Brunswick 144,889, la Nouvelle-Ecosse 144,991, l'Ontario 484,997, l'Ile du Prince-Edouard 41,994, Québec 1,724,683, Saskatchewan 90,092, le Yukon 1,849, les Territoires du Nord-Ouest 4,962.

Les chiffres par nationalités n'ont été donnés que pour les Canadiens-français qui, formant un total de 2,054,890, seraient répartis comme suit: 19,825 dans l'Alberta, 7,907 dans la Colombie Anglaise, 30,944 dans le Manitoba, 23,251 dans la Saskatchewan, 98,611 dans le Nouveau-Brunswic, 51,746 dans la Nouvelle-Ecosse, 202,442 dans l'Ontario, 13 117 dans l'Ile du Prince-Edouard, 1,605,339 dans Québec, 482 23,251 dans la Saskatchewan, 482 dans le Yukon et 226 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Si l'on en veut bien croire le "Catholic Register," de Toronto, numéro du 13 mars, les catholiques autres que ceux de langue anglaise et de langue française, ne sont pas comptés dans ces chiffres. "The Ruthenians, 215,000 strong in the Dominion, and other Catholics, besides the English and French, are not included in the total given above." D'où le confrère veut créer l'impression que les Catholiques de langue anglaise sont en forte majorité dans toutes les provinces du Canada excepté dans celle de Québec. C'est la conclusion qui se dégage des chiffres présentés si la note ajoutée est vraie.

Sur quoi s'appuie cette affirmation que l'on ne trouve nulle part ailleurs que dans le "Catholic Register"? Tous les journaux, qui ont rapporté dès qu'elle a été fournie l'information en question, ont dit que le chiffre 2,833,041 comprenait le nombre total des catholiques du Canada, comme le dit lui-même le confrère dès les premiers mots de son article. "The total number of Catholics in Canada is 2,833,041, out of a total of 7,206,643;" cette première affirmation, — celle qui a fait le tour de la presse — est la contradiction flagrante de la note restreignant le chiffre aux seuls catholiques anglais et français, car si l'on additionne les chiffres fournis pour chaque province l'on constate que leur somme forme justement le total 2,833,041.

Du fait que l'information fournie au Sénat ne donne que le chiffre total des catholiques du pays, leur nombre par province, ainsi que le nombre des Canadiens-français par province, il n'est pas permis de conclure—sans se contredire—que ces chiffres généraux ne représentent que les seuls catholiques anglais et français, ou de faire entendre que tout ce qui n'est pas français est anglais, quand la seule ville de Winnipeg, par exemple, comme l'affirmait le maire Deacon dans un discours public le 17 mars dernier, il y a 65 nationalités parlant 65 langues différentes.

Nous n'avons pas encore tous les chiffres du recensement, et l'information reçue ne donne pas les chiffres des nombreuses nationalités qui habitent le Canada. Ces chiffres feront connaître leurs forces respectives, bien qu'en matière de langage le questionnaire contînt l'insidieuse question de "la langue communément parlée," contre laquelle la presse française a mis dans le temps ses lecteurs en garde, mais qui a dû faire de nombreuses victimes parmi les autres nationalités qui n'ont pas pour leur langue maternelle l'attachement des Canadiens-français. Jusqu'à plus ample informé, nous pouvons cependant relever l'affirmation fausse et intéressée du "Catholic Register." Cette affirmation nous rappelle cette autre de Mgr. Jackman, secrétaire de S. E. le cardinal-archevêque de Westminster, dont le "Tablet" de Londres, dans son numéro du 28 décembre dernier, nous apportait l'écho dans les termes suivants: "The collation of the figures yielded by the Census of 1911 (the Canadian Census returns came in at the last moment on December 16) enables Mgr. Jackman, in the 1913 "Catholic Directory," to arrive at a grand total just falling below thirteen million of Catholic citizens (in the British Empire)... In regard to the Canadian figures, it is to be noted that the official Census only took cognizance of French and British Catholics... Remembering that the total population of Canada is under six million, we renew the enthusiasm inspired by Cardinal Bourne's Norwick address, in which he was moved to dwell on the richness of the Canadian harvest and to foretell the part to be played by Canada in the restoration of the British Empire to Catholic unity. As conforming some other remarks of His Eminence on that occasion, we may note that the biggest Catholic increase since the last decennial returns is found in Saskatchewan, which has 401,000 more Catholics, while the total increase in Catholics of British origin is fixed at 830,000 and of French at 406,150."

Ces statistiques données, d'après le "Tablet", dans le "Catholic Directory" de Mgr. Jackman, n'ont rien du caractère officiel qu'on leur prête pour la bonne raison que le volume, auquel fait allusion la grande revue catholique anglaise, ne fait aucune mention de la religion des habitants du Canada. Le volume contenant ces détails n'est pas encore publié et rien autre chose que les chiffres fournis au Sénat, il y a un mois, n'est connu à ce sujet. Le seul chiffre que Mgr. Jackman ait pris dans ce volume, c'est celui de l'augmentation dans la Saskatchewan, chiffre auquel il a donné une grossière entorse, comme il est facile de le démontrer.

Le premier volume du recensement, comme nous l'avons déjà dit, donne le chiffre total de la population du Canada, celui de chaque province, etc., mais rien au sujet de la nationalité ou de la religion de la dite population. Faisant la comparaison avec la dernière décade, le volume, page 119, dit qu'en 1901 la population totale de la Saskatchewan était de 91,279 et qu'en 1911 elle était de 492,432. Soustrayez ces deux chiffres l'un de l'autre et vous aurez, en chiffres ronds, les 401,000 d'augmentation de la population de la Saskatchewan que Mgr. Jackman donne comme augmentation catholique, "the biggest Catholic increase." Or, il n'est rien de plus faux puisque le chiffre total de la population catholique de cette province, tel que fourni officiellement au Sénat, ne donne pour 1911 que 90,092. Peut-on se tromper aussi grossièrement et ne sommes-nous pas en droit de conclure que de tels procédés sont pour le moins inexplicables, fussent-ils employés, comme parle le "Tablet," à l'appui d'une grande thèse.

D'où viennent ces chiffres 830,000 et 406,150 donnés comme accroissements respectifs des catholiques d'origine britannique et d'origine française? S'ils ne sont pas mis là à plaisir pour le besoin d'une thèse, nous nous refusons à reconnaître au premier la moindre autorité, parce que les seuls chiffres officiels connus l'infirment absolument. En effet, parmi les chiffres fournis au Sénat, nous constatons qu'il y a au Canada 2,054,890 Canadiens-français. Or, comme on le sait, les Canadiens-français, à très peu d'exceptions près, sont catholiques. Si donc l'on soustrait leur nombre total des 2,833,041 catholiques du Canada, il ne reste pas 800,000 pour les catholiques canadiens de toutes les autres nationalités. Et s'il n'y a pas au Canada 800,000 catholiques parmi toutes les nationalités autres que la nôtre, comment se peut-il que les catholiques d'origine britannique aient augmenté de 830,000 de 1901 à 1911? A Mgr. Jackman d'expliquer l'énigme! Aurait-il fait la même erreur que pour la Saskatchewan?

SUPPLEMENT DU BULLETIN DU PARLER FRANCAIS AU CANADA.

MARS 1913

FAUTES A CORRIGER

Locutions vicieuses.	Equivalents français.
Il vous aime plus que vous le faites.	Il vous aime plus que vous ne faites.
Mon fils fait du latin...	Mon fils étudie le latin. (Car le latin n'est plus à faire)
Ce n'est pas de ma faute	Ce n'est pas ma faute, il n'y a pas de ma faute.
Dans cette affaire, ce n'est pas moi qui suis le fautif	Dans cette affaire, ce n'est pas moi qui suis en faute, qui suis coupable.
Viendra-t-il? Des fois	Viendra-t-il? Peut-être.
Des fois il dit oui, des fois il dit non	Parfois il dit oui, parfois ...
Ce sucre ne veut pas fondre ...	Ce sucre ne veut pas se dissoudre.
Le paysan s'en fut au marché ...	Le paysan s'en alla au marché.
C'est un homme fortuné	C'est un homme riche.
Il a gagné la victoire	Il a remporté la victoire.
Je suis ruiné, grâce à un procès que j'ai perdu	Je suis ruiné par la perte d'un procès.
Ma pauvre mère jouit d'une bien mauvaise santé	Ma pauvre mère souffre d'une bien mauvaise santé.
Le gros public	Le grand public.
Un gros succès	Un grand succès.
Avez-vous du change?	Avez-vous de la monnaie?
Entrer dans les livres	Inscrire dans les livres.

Le Comité du Parler Français,
Collège de Valleyfield.

LA QUESTION MANITOBAINE.

Le gouvernement Roblin a proposé l'an dernier, et fait adopter par la Législature de Manitoba, des amendements à la loi des Ecoles publiques dans le but d'enlever aux catholiques le fardeau de la double taxe qui pèse sur eux depuis le fameux règlement Laurier-Greenway.

Malgré les objections, et une mauvaise humeur à peine dissimulée de la part des libéraux, ces amendements avaient même été finalement votés à l'unanimité.

Tout le monde avait droit de s'attendre à ce que la commission scolaire ne tarderait pas à mettre ces amendements à exécution. Malheureusement la chose a pour diverses raisons été beaucoup retardée. Nous préférons ne pas entrer pour le moment dans le détail et l'appréciation de ces raisons afin de ne pas avoir à prendre notre part de la lourde responsabilité qui résulte des discussions malheureuses, inopportunes et très nuisibles.

Nous nous contenterons pour le moment de constater quelques faits esentiels et qui doivent être connus afin que l'opinion publique ne soit pas faussée.

En faisant voter ces amendements acceptés par les intéressés comme un acte de justice, le gouvernement Roblin se montrait à la hauteur de son passé et des traditions du parti conservateur, et il avait raison de croire qu'ils seraient loyalement mis à exécution par la Commission Scolaire. Cette dernière ayant cousulté un avocat sur la nature du règlement à adopter, ce dernier au lieu de répondre aux questions qui lui étaient posées souleva des objections, posa lui-même des questions et finalement trouva dans les réponses à ces questions matière à des objections nouvelles. C'était entrer dans le domaine des arguties légales au lieu d'aborder la question à son mérite.

Mais en présence de cette situation nouvelle la Commission Scolaire a communiqué à la minorité catholique la teneur des objections de l'avocat consulté, M. Munsen, et lui a demandé son opinion à ce sujet.

Voilà où en sont les choses pour le moment.

De suite, on dit, quelque part: il ne faut plus négliger ni espérer. C'est une solution malheureuse qui peut permettre à quelqu'un de trouver en cela la justification d'opinions préalables— chose dont notre pauvre nature humaine ne s'accommode souvent à si bon marché—mais ce n'est pas le moyen sûr d'arriver à un but que tous ceux qui sont sincères doivent désirer.

Nous ne connaissons pas M. Munsen et nous n'entendons pas discuter son opinion au point de vue légal; mais, ce dont nous sommes sûr, c'est que pour que Munsen ait raison il faut que la Législature de Manitoba ait tort. Or cela, est-ce bien M. Munsen qui peut le dire?

La Législature a voté une loi à l'unanimité. M. Munsen y trouve des objections parce que cette loi ne serait pas d'accord avec une loi antérieure. Il semble que si M. Munsen a raison il aurait dû en venir à la conclusion certaine que la Législature a le droit de faire une loi nouvelle et que, si elle avait voulu s'en tenir à l'ancienne il n'y avait pas lieu de légiférer par voie d'amendement.

Nous sommes loin du théâtre des événements mais il nous semble que nous parlons là bon sens, logique et raison.

Dans tous les cas un fait certain s'impose, c'est que l'opinion de la Législature et ses désirs devront finalement prévaloir et triompher. La législature a voté une loi pour enlever aux catholiques le fardeau de la double taxe. Si, malgré les apparences, M. Munsen a raison, la Législature doit amender sa loi pour écarter toute objection légale.

Et nous avons pleine confiance qu'elle le fera.

QUE VA-T-IL ARRIVER?

C'est ce que tous se demandent, à la vue du guêpier où s'est fourré le gouvernement Borden par sa propre faute.

Comme le dit Sir Wilfrid Laurier, dans sa fière réponse au défi ministériel, le gouvernement n'a que deux ressources: le recours à la force brutale ou l'appel au peuple.

Bâillonner la Chambre où il a une majorité apparente? Il le peut, mais commettra-t-il cet outrage, sachant qu'il a derrière lui le Sénat où il est en minorité?

Des élections? on entend dire de tous côtés que le parti ministériel n'en veut pas, ni pour or, ni pour argent.

Mais alors?... Eh bien, voici un autre moyen désespéré dont on parle à voix basse, honteusement, et qui ne servirait, du reste, qu'à retarder la débâcle: M. Borden retirerait son bill naval, prorogerait brusquement les Chambres et continuerait à gouverner pendant quelque temps au moyen de mandats spéciaux qui ne peuvent être émis pendant que le Parlement est en session.

Ceux qui comptent là-dessus se font illusion.

Les mandats spéciaux sont des ressources extraordinaires auxquelles on n'a recours que dans des cas tout à fait exceptionnels et isolés, quand il s'agit de dépenses urgentes nécessitées par quelque accident imprévu comme par exemple la réparation d'un édifice incendié ou quelque autre éventualité qu'il était impossible de prévoir. L'écroulement du gouvernement n'est certainement pas un des accidents visés par la loi, et les mandats spéciaux ne sauraient être substitués au budget général du pays qui est la chose la plus prévue du monde, puisque l'hon. Rob. Rogers a pu prévoir les électeurs d'Antigonish du montant exact que le gouvernement se propose de dépenser cette année dans ce comté.

M. Borden ne peut sensément compter sur les mandats spéciaux signés par le gouvernement pour pourvoir aux dépenses générales du service public sans par le fait même admettre qu'il n'est pas capable de gouverner.

Renvoyer le corps législatif pour pouvoir faire voter les subsides par l'Exécutif, ce serait reculer d'au moins trois cents ans en arrière. Il faudrait supposer que les Borden, les Rogers, les Hughes, les Pelletier n'ont plus la tête à eux, tout comme Charles Ier, qui perdit la sienne à un jeu semblable. Nous doutons qu'il se trouve un gouverneur pour prêter son seing et sceau à pareil attentat.

Pour nous qui sommes du "common people", et qui jugeons les choses à la lumière du gros bon sens populaire, ce gros bon sens nous conduit à des conclusions plus simples.

Puisque M. Borden est manifestement incapable de gouverner, il ne lui reste qu'une chose à faire: résigner. C'est ce qu'ont fait avant lui plus d'un premier ministre de Grande Bretagne, ayant comme lui une majorité apparente, mais incapables de faire accepter leur politique.

Il a dans lui trop de pierres d'achoppement pour pouvoir espérer passer. Tomber pour tomber, mieux vaut aujourd'hui que demain, dans l'intérêt de sa propre dignité. Il a déjà perdu un ministre; il lui faudra bientôt congédier un autre de ses collègues, compromis dans une sale affaire; deux autres sont des traîtres à leur principes, ne représentent plus les électeurs qui les ont élus; un cinquième est une espèce de forban politique qui intrigue pour prendre sa place; un autre est un faux libéral dont l'entrée dans le cabinet a failli provoquer une révolte dans le camp tory d'Ontario. Les scandales de Macdonald, de Richelieu, du Québec et Saguenay, de la Banque Internationale, d'Hochelaga, le gâchis du Transcontinental, les destitutions politiques en masse, l'injustifiable refus de donner au pays la représentation à laquelle il a droit; vraiment c'est trop d'embûches à la fois pour les débuts d'un novice dans le métier de premier ministre. De l'aveu de ses propres amis, M. Borden n'est pas de taille pour une pareille tâche.

Comme chef d'opposition, il allait être déposé quand le hasard et la fraude l'ont porté au pouvoir. Comme chef de gouvernement, il mécontente et divise son propre parti. Le mieux qu'il puisse faire, c'est de s'en aller comme il est venu.

Le Canada a le droit d'exiger à sa tête ce qu'il a de mieux en hommes d'Etat.

UNE RELIQUE HISTORIQUE.

Des enfants, jouant sur une colline à une portée de fusil de la ville de Pierre, capitale du Dakota sud, ont trouvé à la fin de février une plaque de plomb d'environ huit pouces carrés où l'on peut aisément défricher l'inscription suivante frappée à **froid**:

"Anno XXVI regni Ludovici XV. Pro Rege Illustrissimo Domino, Domino Marchioni de Beauharnois MDCCXXXXI Petrus Gauthier de Laverenderie posait."

L'an 26 ans du règne de Louis XV. Au nom du roi notre très illustre Souverain et pour monsieur le Marquis de Beauharnois, Pierre Gauthier de la Vérenderye a déposé cette plaque.

Au revers se trouvent les lignes suivantes gravées au poinçon: "Déposé par le chevalier de Lav. Témoins Saint-Louis de la Londette, A. Miotte le 30 mars 1743.

La différence de dates des deux inscriptions peut s'appliquer par le fait qu'un côté avait été gravé au Canada en 1741 et que sur l'autre on a inscrit la date et autres particularités de la déposition. La Vérenderye déclare dans son journal avoir laissé de telles plaques en divers endroits. Cette relique historique, que l'on vient de retrouver, est donc bien précieuse.

LAMOUREUX, ALTA.

Naissance—

A Mr. et Mme Jean Cousineau, une fille baptisée sous les noms de Olivine Melina; parrain et marraine, M. et Mme Vital Cousineau, grand'parents.

Visiteurs—

M. et Mme Hernier Frédette, de Laurier, Man., sont en voyage de noces chez leur cousin, M. Nap. Auclair. Ils sont enchantés de notre pays albertain.

M. et Mme Alfred Lafrenière, sont de retour de Ste-Flore, Qué., où ils étaient allés pour demeurer définitivement, mais comme presque tous les autres, le mal du pays les a pris et ils préfèrent encore le homestead, à Lafond, où ils iront demeurer bientôt.

M. Adelard Normandeau, frère de M. le curé, est arrivé dimanche matin par l'excursion du Rév. J. A. Ethier du Collège commercial de St-Rémi, Co. Napierville, Qué., où il vient de terminer ses études. Il est le huitième de la famille Normandeau qui fait son entrée dans l'Alberta et nul doute que la satisfaction des autres sera aussi son partage.

EXEMPLE A MODIFIER.

Duck Lake, Sask., 5 avril.

Le "Patriote" du 3 avril—dans un article intitulé: "Exemple à imiter" dit entre autre: Nous ne résisterons pas au plaisir de citer l'exemple pratique de la bonne entente qui règne dans la ville de Prince-Albert entre les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française.

Ce n'est pas ici croyons-nous qu'il se rencontrerait parmi les catholiques des esprits assez étroits pour imposer à tous la même langue—on comprend que chacun saura d'autant mieux rester fidèle à Dieu qu'il saura mieux aimer et respecter les bonnes traditions de sa nationalité.

Aussi à l'église catholique, grâce au zèle louable d'un curé de langue anglaise qui parle volontiers le français et d'un vicaire de langue française animé des mêmes sentiments, à l'égard de la population anglaise, l'harmonie la plus complète règne entre les divers éléments de la paroisse.

C'est d'ailleurs l'esprit excellent qui domine généralement dans l'Ouest. Le prêtre s'applique à parler la langue de ses fidèles et suit en cela les traditions léguées par les premiers missionnaires et que récemment Mgr. Pascal appuyait de son autorité épiscopale dans sa dernière lettre pastorale."

Que la bonne entente existe entre les catholiques de langue anglaise et de langue française à Prince Albert; comme cela doit être partout au Canada, tant mieux pour tous. Que Dieu en soit béni! La paix est un des plus grands biens. Que nous serions forts et puissants, s'il en était ainsi dans le Canada tout entier! Malheureusement la désunion, le manque d'entente entre les catholiques de langue anglaise et de langue française dans certaines parties du Canada nous attirent bien des misères, et est la cause majeure de la haine et nos ennemis pour nous, surtout quant à ce qui regarde la question scolaire. Si nous supportons le joug du plus fort, c'est la faute des catholiques des deux langues. Il fallait s'unir quand l'ennemi attaquait. Nous avons voulu nous diviser, eh bien! nous avons été vaincus. "Tout royaume divisé est appelé à périr."

"Ce n'est pas ici croyons-nous, dit le "Patriote" qu'il se rencontrerait parmi les catholiques des esprits assez étroits pour imposer à tous la même langue."

Si je ne me trompé, il y a une école catholique séparée et une école catholique indépendante à Prince Albert. La langue anglaise est la seule enseignée—d'après le programme des études—dans ces deux écoles. Le français y est donc banni. La langue anglaise seule est imposée à nos enfants de langue française. Il y a donc alors des esprits étroits à Prince Albert comme on en rencontre un peu partout ailleurs.

Est-ce à cette condition que l'entente existe? Si nos Canadiens-français de Prince Albert avaient une fois pour de bon, en accord avec la loi scolaire de 1905 demandé qu'un cours primaire en langue française soit donné aux enfants de langue française dans l'école catholique séparée, soutenue par les contribuables catholiques des deux langues.

Etes-vous bien sûrs que cette entente dont vous parlez avec tant d'orgueil subsisterait longtemps? Pour l'honneur du nom français, par devoir et par amour pour votre langue, essayez donc, compatriotes de Prince Albert, à le faire enseigner à vos enfants dans une école que vous soutenez de vos SOUS.

Aucun gouvernement, aucune loi ne s'y oppose, et personne n'a le droit, ni le devoir de vous imposer, uniquement la langue anglaise!

Comment expliquer votre silence et votre indifférence, mes bons compatriotes de Prince Albert, en face de cet état de chose qui doit vous humilier, car, en somme, la majorité anglaise ne vous traite pas avec justice, ne vous donne pas "fair play."

Je ne puis croire que les nôtres en bloc ne veulent pas que le français soit enseigné à leurs enfants dans leurs propres écoles. Les Anglais eux-mêmes auraient alors une bien petite opinion des contribuables de langue française.

Espérons que cette lacune sera comblée sous peu: Qui veut, peut.

"Le prêtre, ajoute le "Patriote", s'applique à parler la langue de ses fidèles."

Si vous entendez par là, la majorité très bien, j'en suis. Mais comme la minorité a les mêmes droits que la majorité. N'y a-t-il pas certains endroits, certaines villes où le prêtre, quoique français, refuse de prêcher en français aux fidèles de langue française? Pour quel motif? Est-ce la peur de déplaire à la majorité des fidèles de langue anglaise? Craint-on qu'en accordant aux nôtres la part qui leur est due, la majorité s'en offusque?

Si cela est à craindre, pourquoi ne pas séparer alors les deux nationalités, comme cela se pratique dans presque toutes les villes et campagne où il y a différentes nationalités. Donnez aux nôtres leur messe, avec sermons, annonces, prières, chants en français. En quoi cela pourrait-il déplaire à la majorité? Je ne le vois pas.

Au point de vue religieux, à Prince Albert, les catholiques anglais ont leur messe, avec sermons, prières, chants en leur langue, et les catholiques français ont la leur, avec sermons, prières, chants en français, et on ne s'en porte pas plus mal.

Mais il faut espérer que M. le curé McCaffrey, de Prince Albert, au lieu de donner une simple basse-messe à nos "Canayens", leur donnera avant longtemps comme à Messieurs les Irlandais, les avantages d'une grand'messe. Est-ce que 400 ou 600 "Canayens" doivent se contenter d'une simple basse messe? La position des nôtres sous ce rapport est susceptible d'être améliorée, et il faut espérer qu'elle le sera avant longtemps.

Si vous aimez les miettes, on ne vous donnera jamais de morceaux de pain, encore bien moins des pains entiers. Canadiens, ayons de la fierté au coeur, de la véritable fierté. Portons notre orgueil héréditaire vers l'amélioration de notre position dans le monde social et religieux; et nous n'en serons que mieux respectés.

"Il n'y a pas de vainqueurs et de vaincus au Canada"; tous les sujets britanniques doivent être égaux. Dans l'église de Dieu, toutes les nations doivent être traitées sur un pied d'égalité. Si quelques pasteurs dans l'Eglise de Dieu violaient cette vérité, c'est aux brebis de bêler fort.

AMEDE CLEROUX

LES CHEMINS DE FER

(Suite de la page 1).

Aussi, comme on l'a vu, ne se pressait-elle pas d'y étendre son réseau.

En 1906, durant la première année de l'administration libérale, le C. N. R. construisait 176 milles de voies ferrées.

Les fermiers d'Alberta, grâce au gouvernement, échappaient enfin au monopole du C. P. R.

En 1907 le C. P. R. comprenait qu'il devait changer de tactique en Alberta sous peine de laisser échapper des territoires abondants en ressources de tous genres et devant fournir un trafic important; en conséquence, dès cette année là il reprit la construction de son réseau en Alberta.

L'année 1908 marqua le début de la période d'activité dans la construction des voies en Alberta; ce fut en 1908 que le G. T. P. arriva dans la province; à la fin de cette année-là le réseau provincial avait une étendue de 1366 milles.

En 1909 la véritable lutte entre les compagnies de chemins de fer, commença avec le résultat qu'au 31 décembre le réseau provincial était porté à 1,505 milles.

C'est alors que le gouvernement provincial comprenant que ces progrès étaient malgré tout trop lents résolut d'adopter un programme de garantie d'obligations pour la construction de nouvelles lignes devant développer les régions nouvelles de colonisation.

Cette initiative n'alla pas sans opposition. En Chambre les conservateurs l'attaquèrent avec acharnement.

On sait que le parti tory a des affiliations nombreuses avec le C. P. R.; sans souci des intérêts de la population les conservateurs fidèles à un mot d'ordre luttaient pour défendre le monopole du C. P. R.

Cette opposition ne changea pas les intentions du gouvernement libéral qui croyait fermement,—et à juste titre, ainsi que les événements l'ont prouvé par la suite,—que son initiative devait avoir les résulats les meilleurs pour l'amélioration des facilités de communication dans la province.

Dès 1910 on constata une augmentation notable dans la construction des voies ferrées sous l'impulsion des lois de garantie. A la fin de l'année le réseau était porté à 1,782 milles.

En 1911 l'activité de la construction redoubla, le réseau fut augmenté de 318 milles, ce qui en portait l'étendue à 2,100 milles.

Enfin en 1912, dans plusieurs régions de la province de véritables armées d'ouvriers étaient à l'ouvrage; toujours sous la mise en vigueur des lois de garantie le C. N. R. construisait 583 milles de voies ferrées; le G. T. P. 254 milles; la compagnie Edmonton-Dunvegan, 25 milles. Le réseau était donc au 31 décembre dernier de 3,055 milles.

Mais en 1912 encore, les compagnies faisaient construire plus de 500 milles de talus où l'on n'a plus qu'à poser les rails.

Les lois de garantie adoptées sur la proposition du gouvernement Sifton concerne une étendue de 3,081 milles; sur ce total 782 milles étaient terminés au 31 décembre dernier soit environ 25 pour cent.

Le surplus des lignes garanties devra être terminé en 1914, ce qui promet pour cette année et l'année prochaine une activité de construction encore jamais égalée dans la province.

Il est à prévoir que si le gouvernement libéral est maintenu au pouvoir cette "politique de chemins de fer" sera continuée pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la province soit sillonnée de voies ferrées.

Tous ceux qui sont intéressés aux progrès de l'Alberta voteront en faveur du gouvernement Sifton "le gouvernement du progrès par les chemins de fer."

CE QUE LE GOUVERNEMENT LIBERAL A FAIT POUR L'AGRICULTURE

(Suite de la page 1).

Le gouvernement d'Alberta a colaboré dans une large mesure à la création des sociétés d'Agriculture et l'établissement de foires et d'expositions agricoles annuelles.

La sympathie et l'encouragement dont a fait preuve le gouvernement Sifton à l'égard des sociétés d'agriculture d'Alberta, ont été publiquement mis en évidence au mois de février dernier, lorsqu'à l'assemblée provinciale des associations d'agriculture une motion de félicitations et des remerciements furent votés au gouvernement d'Alberta pour sa coopération active et intelligente à l'oeuvre entreprise par les associations d'agriculture de la province.

Le gouvernement d'Alberta a compris le rôle important joué par les femmes dans le développement de l'agriculture et l'amélioration de la vie sociale, en conséquence il a aidé à l'établissement de 40 instituts où des cours d'économie domestique et de science ménagère sont professés à l'usage des femmes et des jeunes filles qui désireront les suivre.

Ces instituts sont également fort utiles en permettant l'établissement de cours spéciaux concernant l'industrie laitière et l'élevage de la volaille.

A un seul de ces instituts l'an dernier on a constaté la présence de 250 femmes et jeunes filles.

Elevage des bestiaux.

Le gouvernement de l'Alberta a créé un service spécial pour étudier les différentes questions relatives à l'élevage. Ce service a donné déjà des résultats appréciables en indiquant aux éleveurs et fermiers s'occupant d'élevage les méthodes les plus pratiques pour l'expédition du bétail et sa mise sur le marché; le commissaire chargé de ce service a donné de nombreuses conférences pendant l'hiver et il est entré en correspondance avec les différentes compagnies de chemins de fer pour obtenir des taux de transport plus favorables.

Aviculture.

Depuis quelques années le ministère de l'Agriculture maintient une station avicole afin de pouvoir fournir aux éleveurs de volaille des oeufs pour l'incubation. L'année dernière cette station a été notablement agrandie. Plus de mille poules de race pure ont été achetées. Un incubateur pouvant contenir 2,400 oeufs a été installé et au printemps, la station avicole sera le seul établissement canadien pouvant fournir à un prix minime plusieurs milliers de poussins aux éleveurs.

Le ministère a compris l'importance de créer en Alberta une importante industrie avicole et il ne reculera devant aucun sacrifice pour parvenir à ce but.

La destruction des mauvaises herbes.

C'est là un des problèmes les plus ardus en présence desquels se trouvent les provinces de l'Ouest.

Le gouvernement d'Alberta a fait preuve d'énergie et de sens pratique dans la solution de cette question, il a fait adopter une loi à ce sujet. En outre il a établi des foires printannières spéciales pour la vente de semences pures. Il a également encouragé de plusieurs façons les sociétés d'agriculture dans leur lutte contre le fléau des mauvaises herbes.

Les efforts du gouvernement pour obtenir la production de céréales de première qualité ont reçu une récompense éclatante par l'obtention du grand Trophée au Congrès de Dry-Farming tenu à Spokane en Octobre 1910 et à Colorado Spring en 1911.

La province d'Alberta est la première qui ait détenu deux années de suite cette récompense enviée depuis la création des congrès du Dry-Farming.

L'industrie laitière.

Le travail accompli par le service de l'industrie laitière d'Alberta est unique au Canada par l'importance des résultats obtenus dans un laps de temps restreint. Le commissaire de l'industrie laitière s'est employé lui-même à trouver des débouchés pour l'exportation des produits des crémeries d'Alberta.

Le commissaire a employé tous ses efforts à obtenir une meilleure qualité de beurre et de crème et il y est parvenu entièrement. Il a également établi un stud-book pour l'enregistrement des vaches et reproducteurs de race pure.

Dans certaines régions le gouvernement a établi des crémeries provinciales qui ont donné les résultats les plus satisfaisants. Partout, où les fermiers consentent à certaines conditions, des crémeries de ce genre sont immédiatement établies.

Les fermiers désireux d'aider le gouvernement libéral à continuer son oeuvre louable en faveur de l'agriculture agiront dans leurs propres intérêts en votant pour les candidats libéraux le 17 avril.

LA FAILLITE DES CONSERVATEURS EN ALBERTA.

(Suite de la page 8).

Il n'en dit pas un mot.

S'il veut que les électeurs l'approuvent sous ce rapport, il serait cependant bon qu'il précise un peu quelle serait sa ligne de conduite.

Il veut augmenter les revenus provinciaux et payer la dette publique. Comment entend-t-il s'y prendre?

M. Michener demeure à ce sujet impénétrable comme un sphinx. Le public d'Alberta aimerait sans aucun doute à connaître les projets du chef de l'opposition.

Que veut-il faire de plus que le gouvernement Sifton pour l'amélioration des routes et du drainage. Qu'il donne des détails!

Les agriculteurs de la province connaissent l'oeuvre du gouvernement actuel; ils savent le montant du crédit inscrit pour les travaux de ce genre au budget de 1913, nul doute qu'ils auraient été profondément intéressés par les détails que leur aurait fourni M. Michener, si ce dernier eut condescendu à se montrer plus loquace sous ce rapport.

Comment projette-t-il de régler d'une façon immédiate la question de l'A. & G. W. Ry.? Le public est parfaitement confiant, que le gouvernement Sifton arrivera à une solution satisfaisante de cette affaire après soigneuse considération et mure réflexion.

M. Michener prétend qu'il réglerait cette question dès son arrivée au pouvoir.

Plus encore que sous tout autre rapport le public eut été intéressé à connaître les idées de M. Michener à ce sujet.

Comment peut-il espérer que les électeurs lui donneront carte blanche pour régler cette question sans qu'au préalable il ait fait connaître dans quel sens il entend la régler. Comment s'y prendra-t-il pour obtenir de l'argent à taux d'intérêt réduits pour les fermiers?

Ignore-t-il que le gouvernement Sifton a nommé une commission d'enquête qui travaille actuellement pour préparer un rapport à ce sujet et que dès la session prochaine la Chambre s'occupera de la question?

M. Michener aurait pu parler plus longuement de ce qu'il entend faire sous ce rapport.

De quel façon croit-il rendre son gouvernement plus responsable que le gouvernement actuel? N'a-t-il touché à ce point que pour conclure son manifeste par une phrase ronflante?

Ses partisans et lui-même ont-ils clairement et publiquement défini par leur attitude que l'administration conservatrice serait plus économique et plus efficace que l'administration libérale et qu'ils prendraient davantage à coeur les intérêts du peuple?

Nous avons d'un côté le gouvernement Sifton terminant son terme d'office par une session remarquablement populaire, de l'autre une opposition sans programme, sans passé pouvant parler en sa faveur.

De quel côté offre-t-on les assurances les plus fermes d'une administration sage et économique entièrement dévouée aux intérêts du peuple?

Pas un instant la balance ne peut osciller en faveur de M. Michener.

A vrai dire si le chef de l'opposition avait trouvé possible d'offrir au public une meilleure politique que celle de l'hon. A. L. Sifton, il eut sans aucun doute rédigé un programme dans ce sens.

Et l'absence de tout programme condamne l'opposition d'Alberta.

Le manifeste de M. Michener est l'arrêt définitif de cette condamnation.

M. Michener et ses amis n'ont rien à offrir au public; ils ne présentent pas un programme politique;ils n'offrent que des critiques—dont le public a déjà fait justice—de l'administration Sifton.

Et ces critiques, M. Michener lui-même se rend tellement compte qu'elles n'ont pas la moindre valeur qu'il n'a pas jugé à propos de les formuler en Chambre en motions ou résolutions pour s'en servir sous cette forme pour préciser son attitude devant le public.

Il les juge tout au plus bonnes à être lancées dans le public sous l'étiquette peu autorisée d'imprimés électoraux.

La déroute conservatrice est complète et le désastre prochain impossible à conjurer.

Electeurs d'Alberta collaborez a l'oeuvre de progres du gouvernement Sifton en votant pour les candidats Libéraux le 17 Avril



HON. A. L. SIFTON

Premier-Ministre d'Alberta.

qui se présente dans deux comtés: Vermilion et MacLeod. L'hon. M. Sifton, dont l'administration progressive est célèbre dans tout le Canada sera triomphalement réélu.



HON. C. W. CROSS

Ministre de la Justice.

Candidat dans le comté d'Edmonton. L'hon. C. W. Cross est l'un des quelques hommes publics que l'on peut surnommer les "Pères de la Province"; son oeuvre est immense et sa très grande popularité en fait la personnalité la plus en vue du parti libéral en Alberta. Sa réélection le 17 avril sera le triomphe de sa carrière politique.



HON. C. R. MITCHELL

Ministre des Travaux Publics

Candidat dans le comté de Medicine Hat. L'hon Mitchell est à la tête de l'un des ministères les plus importants de la province. C'est sous sa direction personnelle que sont effectués les travaux considérables de construction de routes et de ponts dont nous parlons en première page.



HON. J. R. BOYLE

Ministre de l'Instruction Publique

Candidat dans le comté de Sturgeon. L'hon. M. Boyle, dès son entrée au ministère de l'Instruction Publique, s'est efforcé de réorganiser complètement le programme de l'enseignement en Alberta; sous son administration de nombreux districts scolaires ont été formés. Son oeuvre la plus importante pour la population rurale est la création des écoles primaires supérieures à la campagne.



HON. CHARLES STEWART

Ministre des Affaires Municipales

Candidat dans le comté de Sedgewick. L'hon. C. Stewart s'est particulièrement distingué dans l'organisation récente des municipalités rurales qui ont été substituées aux anciens districts d'améliorations locales.



HON. DUNCAN MARSHALL.

Ministre de l'Agriculture.

Candidat dans le comté d'Olds. Il est à peine nécessaire d'insister sur l'oeuvre accomplie depuis trois ans par l'hon. Marshall au Ministère de l'Agriculture. L'établissement des fermes expérimentales et des écoles d'Agriculture n'est que l'un des titres à la reconnaissance des fermiers à laquelle a droit le ministre de l'Agri culture.



HON. A. J. McLEAN

Secrétaire Provincial

Candidat dans le comté de Lethbridge. L'hon. M. McLean est l'un des plus zélés collaborateurs du Premier Ministre; dirigeant l'un des plus important département provincial, on lui doit une augmentation importante des revenus publics. On se fera une juste idée de l'oeuvre accomplie par l'hon. A. J. McLean en lisant l'article intitulé "De $26,000 à $300,000" publié dans ce numéro.

CE QUE LE GOUVERNEMENT D'ALBERTA A FAIT POUR L'AGRICULTURE

Sous la direction de l'Hon. Duncan Marshall, le ministère de l'Agriculture a accompli une oeuvre splendide dans l'intérêt des fermiers d'Alberta.

AUCUNE BRANCHE DE L'AGRICULTURE N'A ETE NEGLIGEE.

Le gouvernement Sifton sera connu dans l'histoire de l'Alberta comme le "gouvernement des Fermiers". Nous avons passé en revue, la semaine dernière, l'oeuvre accomplie pendant la récente session pour améliorer les conditions de vie matérielle et sociale des agriculteurs de la province. Cette sollicitude du gouvernement Sifton s'est manifestée sous la forme de lois qui demeureront comme des modèles du genre dans la Législation canadienne. Ces lois, tout le monde les connait et il n'entre pas dans nos vues d'y revenir aujourd'hui.

Voyons plutôt les résultats pratiques déjà obtenus par l'administration excellente et la clairvoyance du gouvernement.

Les fermes expérimentales.

Les fermes expérimentales provinciales sont de fondation récente et cependant elles ont déjà produit des résultats qui démontrent clairement qu'elles ont répondu à un besoin réel de la population rurale d'Alberta.

Ces fermes ont été établies dans des régions très diverses, afin que les sols et les conditions atmosphériques différentes de la province soient l'objet d'études approfondies.

Ces fermes sont administrées fort économiquement et l'on peut prévoir qu'un jour elles seront pour la province la source de bénéfices importants tout en remplissant parfaitement le but d'enseignement pour lequel elles ont été créées.

Le projet du gouvernement est d'établir plusieurs autres fermes de ce genre où les agriculteurs pourront obtenir non seulement des renseignements de tout genre sur la culture des céréales, le traitement du sol de la région, etc., mais encore acheter à bas prix des animaux de race pure et des semences de bonne qualité.

Ainsi ces fermes serviront non seulement à répandre une meilleure connaissance de la science agricole mais elles contribueront à l'amélioration du troupeau provincial et des céréales récoltées en Alberta. Dans trois fermes expérimentales le gouvernement établira des écoles d'enseignement agricole où des cours suivis seront donnés pendant la plus grande partie de l'année. A l'issue des cours les étudiants dûment qualifiés recevront un diplôme leur donnant droit d'entrer au futur Collège provincial d'Agriculture, où, après deux années d'études complètes, ils pourront obtenir le titre de Bachelier ès-science agricole. Pendant la suspension des cours aux écoles d'agriculture les professeurs parcoureront les campagnes d'Alberta en qualité de conférenciers agricoles et partout où il sera possible de réunir plusieurs fermiers, ils traiteront d'une façon pratique les sujets qui leur seront demandés.

(Suite à la page 8).

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ALBERTA

Le gouvernement Sifton veut une population instruite et prospère.—Intéressante revue des efforts accomplis pour la diffusion de l'enseignement en Alberta.

On peut indiquer d'une façon originale les progrès accomplis depuis six ans, en Alberta, sous le rapport de l'Instruction Publique:

C'est ainsi que depuis six ans tous les jours une école nouvelle a été ouverte et un instituteur a été nommé. Tous les quatre jours un arrondissement scolaire a été formé.

Ce record de l'accroissement d'un système d'enseignement est unique dans toute l'étendue de l'Empire Britannique.

A la fin de l'année 1906 il y avait en Alberta 746 arrondissements scolaires; au 31 décembre 1912 il y en avait 2,029.

Dans un pays nouveau tel que l'Alberta où l'initiative et l'activité trouvent tant d'occasions de se dépenser profitablement, il est très difficile de recruter un personnel enseignant aussi le devoir du ministre de l'Instruction Publique a-t-il été rude en présence des progrès généraux qui lui faisaient une obligation de multiplier les écoles dans la province.

Le ministère n'a négligé aucun effort pour faire venir des instituteurs du dehors.

En 1912 il a reconnu officiellement la validité des diplômes de 601 nouveaux instituteurs venus en Alberta.

En outre le ministère a établi des écoles normales, où durant l'année dernière les cours pédagogiques ont été suivis par 286 étudiants.

Le gouvernement libéral a prouvé surabondamment l'intérêt qu'il porte à la population rurale.

Il a fait preuve du même esprit sous le rapport de l'enseignement et afin que les enfants de la campagne puissent profiter à l'égal de ceux des villes des bienfaits d'une instruction solide, il a fait adopter UNE LOI ETABLISSANT DES ECOLES PRIMAIRES SUPERIEURES A LA CAMPAGNE.

Le trésor provincial d'Alberta a versé en 1910 aux écoles d'Alberta des subventions formant un total de $317,411.47.

Les subventions provinciales aux écoles ont atteint en 1911 $377,679.92.

En 1912 le gouvernement libéral a fait voter pour ces subventions une somme de $400,000.

CE CREDIT ANNUEL A ETE PORTE A $480,000 DANS LE BUDGET DE 1913.

On peut se rendre compte du développement apporté dans le système d'enseignement en Alberta en indiquant que les débentures émises en 1912 pour couvrir les frais de construction d'écoles forment un total de $2,808,355.

En 1909 l'émission de débentures n'atteignait que $378,550.

Le ministère a enjoint aux instituteurs ruraux de donner une large place dans le programme scolaire à l'enseignement agricole durant les mois d'été.

Les parents, reconnaissant les efforts faits par le gouvernement libéral d'Alberta, pour donner à leurs enfants une bonne et solide instruction, n'hésiteront pas à donner leur vote aux candidats libéraux le 17 avril.

Ils assureront ainsi à l'Alberta quatre nouvelles années de progrès pour la grande cause de l'Instruction Publique.

DE $26,000.00 A $300,000.00

En 4 ans les revenus du Secrétariat provincial d'Alberta passent de $26,000 à $300,000.

Dans son manifeste aux électeurs d'Alberta, M. Michener, le chef de l'opposition conservatrice déclare que s'il devient premier ministre d'Alberta le soir du 17 avril il s'emploiera immédiatement à accroître l'augmentation des sources de revenus de la province. Si l'on en croyait les affirmations de M. Michener on arriverait à la conclusion que nos sources de revenu public n'ont pas augmenté sous le régime libéral. Mais les affirmations de M. Michener sont absolument fausses.

Si nous ne prenons qu'un exemple: Le secrétariat provincial par exemple, nous constatons que le revenu de ce département a passé du 31 décembre 1906 au 31 décembre 1912 de $26,000 à $300,000.

Au trente-et-un décembre 1906, c'est-à-dire 16 mois après la création de la province, il y avait en Alberta 161 compagnies incorporées, ayant une capitalisation totale de $18,552,000. En 1909 200 compagnies nouvelles furent incorporées avec une capitalisation totale de $19,386,000. Cette augmentation était considérée comme remarquable dans une aussi jeune province, mais en 1910 un record nouveau fut établi: 300 compagnies furent incorporées avec une capitalisation totale de $31,474,625. En 1911 les registres du Secrétariat provincial montrent que 573 compagnies ont obtenu leur incorporation et que leur capitalisation est de $72,455,000.

Ces progrès absolument déconcertants, dus aux ressources du pays, à son développement rapide et à l'administration éclairée dont il jouit, sont l'étonnement quotidien de la presse étrangère. Les revues financières tout particulièrement s'occupent de ces progrès et en profitent pour louer publiquement l'administration progressive du gouvernement d'Alberta.

Mais cependant aucun de ces journaux ne se montra assez optimiste pour prévoir les progrès de 1912. Durant cette année là 731 compagnies furent incorporées avec une capitalisation de $91,351,883.

En trois ans, sous l'administration Sifton les services du Secrétariat provincial avaient triplé. A l'heure actuelle il y a, en Alberta, 2,300 compagnies légalement incorporées avec une capitalisation de $267,304,508.33.

Et ces chiffres n'incluent pas l'enregistrement des compagnies étrangères qui sont au nombre de 168 avec une capitalisation de $647,648,000.

Une partie importante des ressources du Secrétariat provincial provient des droits versés par ces Cies; ces droits se sont élevés en 1912 à $100,000, soit cinq fois plus qu'en 1906 où le total des droits s'éleva à $20,000.

Mais le Secrétaire provincial ne s'occupe pas uniquement d'augmenter les revenus de la province, il a encore en vue la protection du public contre les agissements des compagnies et en accordant l'incorporation à ces dernières qui en font la demande un examen soigneux est fait de chacune d'elles. Durant l'année dernière plusieurs compagnies de prêts demandèrent à être incorporées, mais cette demande fut refusée après que le secrétaire provincial se fut rendu compte que les statuts des compagnies ne protégeaient pas suffisamment les intérêts du public.

L'une de ces compagnies opère dans l'Est au détriment des petites bourses et le refus qui lui fut opposé de s'établir en Alberta fut favorablement commentée par le "Monetary Times" qui publia un article éditorial sous le titre "The Department of Provincial Secretary of Alberta is active in safeguarding the interest of investors aud the General Public in Alberta"

Le Secrétaire provincial a également établi une prison provinciale à Lethbridge, où les prisonniers sont employés utilement à des travaux d'intérêt public. Les prisonniers gagnent un léger salaire et une forte proportion d'entre eux reviennent dans le droit chemin à leur sortie de prison. Ce pénitencier a servi de modèle à plusieurs autres établissements du genre au Canada et aux Etats-Unis.

Les services du Secrétariat provincial font le plus grand honneur au gouvernement Sifton et la forfanterie de M. Michener fait hausser les épaules lorsque l'on considère les bons résultats obtenus. Il lui serait sans doute fort difficile d'accroître plus rapidement les sources de revenus provenant de ces services et certainement il n'eut pas fait preuve de la même clairvoyance en protégeant les intérêts du public.

LE BUREAU DE PUBLICITE PROVINCIAL

Le bureau de publicité organisé par le gouvernement libéral d'Alberta a valu à la province depuis quelques années une immigration importante recrutée dans la meilleure classe agricole.

En 1901 la population d'Alberta était de 65,000 personnes; en 1906 elle atteignait le chiffre de 185,000.

Le recensement fédéral de 1911 accusa une population de 385,000. Personne ne songera à nous taxer d'exagération si nous disons que la population d'Alberta est aujourd'hui de près d'un demi-million. Dans cinq ans, selon toute évidence, nous aurons dans notre province 1,000,000 d'habitants.

Pas moins de 15,000 homesteads ont été pris en Alberta durant 1912; ces homesteads couvrent une superficie de 2,500,000 acres. L'Alberta a fourni 8,000 travailleurs aux compagnies de chemins de fer et environ 10,000 ouvriers agricoles aux fermiers en 1912.

L'immigration en Alberta, durant l'année dernière, fut de 50,000 personnes; sur ce nombre il y avait 30,000 citoyens des Etats-Unis où se fait la plus grande publicité entreprise par le gouvernement de la province. On estime que ces 30,000 colons ont amené avec eux des animaux et du matériel d'exploitation se montant à une valeur totale de près de $4,000,000.

Durant la saison dernière le Bureau de publicité provincial a organisé quatre trains spéciaux de colons venant de l'Est américain à destination de l'Alberta.

Le Bureau de publicité s'est occupé exclusivement de faire connaître l'Alberta comme une province agricole, en conséquence il a pris part à toutes les grandes expositions d'agriculture des Etats-Unis. Le grain et les légumes de toutes sortes qui composaient l'exhibit de l'Alberta ont valu au Bureau de publicité de nombreuses récompenses, et après des expositions de ce genre les lettres demandant des renseignements sur l'Alberta affluaient par milliers au Bureau de Publicité.

Ce Bureau a publié, pour répondre à ces demandes, 45,000 brochures descriptives et 10,000 cartes de l'Alberta qui ont toutes été répandues aux Etats-Unis.

Le commissaire du Bureau de Publicité a parcouru, en 1912, 7,600 milles par chemin de fer; il a pris la parole dans 23 assemblées publiques aux Etats-Unis; il a publié 65 articles dans des magazines américains; il a reçu 3,500 lettres et il en a écrit 4,100. En outre, il a eu l'occasion de s'entretenir personnellement au sujet de l'Alberta avec des centaines d'hommes d'affaires, etc.

Electeurs d'Alberta, si vous voulez que cet excellent travail de publicité continue à diriger vers notre province des milliers de bons colons approuvez l'oeuvre du gouvernement libéral en votant pour ses candidats le 17 avril.

LA FAILLITE DES CONSERVATEURS

Il y a quelques années le parti conservateur d'Alberta se rendit compte qu'il n'avait qu'une chance extrêmement restreinte de se voir attribuer le pouvoir gouvernemental.

Les chefs du parti décidèrent alors de tenir une convention provinciale au cours de laquelle ils rédigèrent un programme contenant les choses les plus irréalisables, les utopies les plus fantaisistes.

Nos tories comprenant la quasi impossibilité pour eux de jamais arriver au pouvoir en profitaient pour entasser les promesses les plus extravagantes; peu leur importait de faire entrevoir monts et merveilles: ils savaient ne jamais être appelés à réaliser leur programme.

Cependant lorsque vint la crise provoquée par la question du chemin de fer Alberta & Great Waterways les conservateurs devinrent immédiatement plus confiants dans leur chance d'arriver au pouvoir.

Journaux et orateurs du parti devinrent alors muets au sujet de l'ancien programme; on ne trouva plus trace de ce dernier dans le moindre écrit ou discours. Les dirigeants de l'opposition savaient trop bien que ce programme n'était qu'un miroir à alouettes pour attirer les trop confiants électeurs; du jour où le pouvoir possible se profilait à l'horizon il convenait de laisser tomber dans l'oubli des promesses par trop dangereuses.

A ce moment critique néanmoins il eut semblé par trop imprudent de rédiger un programme différent.

Et nous avons aujourd'hui ce spectacle amusant d'un parti allant à la bataille électorale SANS AUCUN PROGRAMME.

Pour parer à la situation M. Michener, le chef de l'opposition, a lancé un manifeste intitulé "Something to think about" et dans lequel il se borne, ou à peu près, à poser des questions.

Pas une seule fois il ne fait connaître l'attitude de son parti en ce qui concerne ces questions; il se contente simplement de terminer par les lignes suivantes:

"—Electeurs—Une honnête réponse aux questions ci-dessus ne peut avoir pour conséquence qu'un changement du gouvernement pour notre province—et ce nouveau gouvernement s'emploiera aux réformes suivantes: Possession des ressources naturelles augmentation des revenus pour le développement des ressources et le paiement de la dette publique; bonnes routes et travaux de drainage; réglement immédiat de la question de l'A. & G. W. Ry.; argent à taux réduits pour les fermiers; gouvernement responsable; administration économique; construction des voies ferrées."

C'est le seul écrit public de M. Michener qui se rapproche le plus d'un programme politique.

On conviendra que c'est vague.

M. Michener veut obtenir la propriété provinciale de nos ressources naturelles. Quel est son plan, quelle est la ligne de conduite qu'il entend suivre à ce sujet?

(Suite à la page 7).

CHRONIQUE LOCALE

SERVICE FUNEBRE.

Mercredi matin, un service funèbre a été chanté à l'église des Jésuites, par le R. P. Hudon, pour le repos de l'âme du Dr. Geo. Martin, décédé le 1er avril, à Montréal, à l'âge de 31 ans.

Le Dr. Martin, qui était très connu à Montréal, avait fait de longues études à Paris; il est mort au moment où s'ouvrait devant lui un brillant avenir, victime de son devoir professionnel. C'est en effet au chevet d'un malade à l'Institut Bruchési, qu'il constata la diphtérie qui devait l'emporter après quelques jour seulement de maladie.

Le Dr. Martin avait fait de remarquable études au Collège Ste-Marie où il avait eu pour professeur le R. P. Hudon et pour condisciple notre concitoyen M. Emile Tessier.